

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 20 mars 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le conseil municipal a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour contenant une note de synthèse pour chaque dossier et adressée le 14 mars 2017, soit au moins cinq jours francs avant la séance.

La séance publique est ouverte à 17 h 07 sous la présidence de Mme Appéré, Maire. Elle est interrompue de 17 h 10 à 17 h 38 et est levée à 19 h 55.

PRESENTS : Mme Appéré, Maire ; M. Sémeril, Mme Robert, M. Berroche, Mme Rault, M. Bourcier, Mme Briéro, M. Hervé, M. Le Bougeant, Mme Bougeard, M. Careil, Mme Marchandise-Franquet, M. Chardonnet, Mme Krüger, M. Goater, Mme Noisette, M. Lahais, Mme Rousset, M. Le Moal (à partir de 17 h 25), adjoints ; MM. Léziart, Le Gargasson, Mme Debroise, M. Puil, Mme Eglizeaud, M. Maho-Duhamel, Mme Marie, M. Besnard, Mmes Pellerin, Phalippou, M. Morel, Mmes Condolf-Férec, Letourneux, MM. Hamon, Jégou (jusqu'à 19 h 05), Mmes Faucheux, Andro, Saoud, Rougier (à partir de 17 h 35), MM. Nadesan, Theurier, Pommier, Tual, Pelle, Caron (à partir de 18 h 21), Mme Rolandin, M. Cressard, Mmes de Villartay (à partir de 18 h 36), Jouffe-Rassouli, M. Plouvier, Mme Bouvet, M. Guiguen, Mme de Bergevin (à partir de 17 h 35), conseillers municipaux.

ABSENTS avec procuration de vote : Mme Briand représentée par M. Besnard, M. Ech-Chekhchakhi représenté par M. Theurier, M. Guillotin représenté par M. Hervé, Mme Sohier représentée par M. Jégou (jusqu'à 19 h 05 – rapports 51 à 87), Mme Daunis représentée par M. Puil (rapports 51 et suivants), Mme Salaün représentée par Mme Andro, M. Le Brun représenté par M. Pelle, Mme de Villartay représentée par M. Caron (de 18 h 21 à 18 h 36 – rapports 52 à 60), Mme Dhalluin représentée par M. Guiguen, Mme David représentée par M. Plouvier.

ABSENTS sans procuration de vote : M. Le Moal (jusqu'à 17 h 25 – rapport 51), M. Jégou (à partir de 19 h 05 – rapports 88 et suivants), Mme Rougier (jusqu'à 17 h 35 – rapport 51), Mme Sohier (à partir de 19 h 05 – rapports 88 et suivants), M. Caron (jusqu'à 18 h 21 – rapport 51), Mme de Villartay (jusqu'à 18 h 21 – rapport 51), Mme de Bergevin (jusqu'à 17 h 35 – rapport 51).

M. Lahais est nommé secrétaire et le compte rendu sommaire de la séance ordinaire et budgétaire du 30 janvier 2017 est adopté.

Le conseil municipal :

51	Compte rendu sommaire du 30 janvier 2017 – Adoption – Ordre du jour et déroulement de la séance du 20 mars 2017 - Adopte le Compte rendu sommaire du 30 janvier 2017	Unanimité																								
52	Enseignement, formation – Intégration d'une unité autisme au sein du groupe scolaire Jean Rostand – Mise à disposition de locaux - Convention de partenariat - Approuve les termes de la convention de partenariat avec l'Inspection académique et le Centre Hospitalier Guillaume Régnier pour le fonctionnement d'une classe spécialisée, à conclure pour l'année scolaire 2016-2017 avec possibilité de renouvellement dans la limite d'une durée de trois années, et autorise Mme la Maire à la signer	Unanimité																								
53	Enseignement, formation – Logements de fonction instituteurs – Désaffectation - Prononce la désaffectation du domaine public d'affectation scolaire de dix logements de fonction des écoles publiques du 1er degré . 3 au groupe scolaire Ille . 2 au groupe scolaire Joseph Lotte . 1 au groupe scolaire John Kennedy . 1 au groupe scolaire Carle Bahon . 1 au groupe scolaire Pascal Lafaye . 1 au groupe scolaire Chateaugiron . 1 au groupe scolaire Clémenceau	Unanimité																								
54	Enseignement, formation - Activités éducatives périscolaires - Année scolaire 2016-2017 - Ateliers périscolaires - Subventions aux associations - Versement d'un complément d'acompte - Première affectation de crédits 2017 - Approuve le versement d'acomptes sur subventions aux associations pour un montant total de 106 890 € :	Unanimité																								
	<table border="1"><thead><tr><th style="text-align: center;">Nom de l'association</th><th style="text-align: center;">Complément d'acompte (20 % du prévisionnel annuel)</th></tr></thead><tbody><tr><td>10 doigts</td><td style="text-align: right;">504,00 €</td></tr><tr><td>9dot8</td><td style="text-align: right;">336,00 €</td></tr><tr><td>ABI</td><td style="text-align: right;">504,00 €</td></tr><tr><td>Africa Djale</td><td style="text-align: right;">168,00 €</td></tr><tr><td>Ailleurs connaître</td><td style="text-align: right;">672,00 €</td></tr><tr><td>Akodi Aleyaya</td><td style="text-align: right;">672,00 €</td></tr><tr><td>Antipode MJC Rennes</td><td style="text-align: right;">4 032,00 €</td></tr><tr><td>AROEVEN</td><td style="text-align: right;">420,00 €</td></tr><tr><td>Art Recherche Technique - Atelier du Thabor</td><td style="text-align: right;">168,00 €</td></tr><tr><td>ASPTT Basket</td><td style="text-align: right;">336,00 €</td></tr><tr><td>Association 3 regards - Léo Lagrange - Ferme de la Harpe</td><td style="text-align: right;">840,00 €</td></tr></tbody></table>	Nom de l'association	Complément d'acompte (20 % du prévisionnel annuel)	10 doigts	504,00 €	9dot8	336,00 €	ABI	504,00 €	Africa Djale	168,00 €	Ailleurs connaître	672,00 €	Akodi Aleyaya	672,00 €	Antipode MJC Rennes	4 032,00 €	AROEVEN	420,00 €	Art Recherche Technique - Atelier du Thabor	168,00 €	ASPTT Basket	336,00 €	Association 3 regards - Léo Lagrange - Ferme de la Harpe	840,00 €	
Nom de l'association	Complément d'acompte (20 % du prévisionnel annuel)																									
10 doigts	504,00 €																									
9dot8	336,00 €																									
ABI	504,00 €																									
Africa Djale	168,00 €																									
Ailleurs connaître	672,00 €																									
Akodi Aleyaya	672,00 €																									
Antipode MJC Rennes	4 032,00 €																									
AROEVEN	420,00 €																									
Art Recherche Technique - Atelier du Thabor	168,00 €																									
ASPTT Basket	336,00 €																									
Association 3 regards - Léo Lagrange - Ferme de la Harpe	840,00 €																									

Association Bourg l'évêque	336,00 €
Association des étudiants du CFMI	672,00 €
Association les 3 maisons	168,00 €
Association Rencontre et Culture - MQ Villejean	1 764,00 €
Atelier Déclic	504,00 €
Brain Up	168,00 €
C.P.T cultur' pour tous	1 344,00 €
CAMERAMEA	1 344,00 €
Capoeira Bom Sinal	504,00 €
Centre Socio-culturel Longs Prés	4 368,00 €
Cercle Celtique de Rennes	1 176,00 €
Cercle Paul Bert	29 610,00 €
Clair Obscur	672,00 €
Comité Départemental des Echecs	1 176,00 €
Compagnie Artefakt	252,00 €
Compagnie Corps Ivoire	1 008,00 €
Compagnie Félicita	504,00 €
DAMA	420,00 €
Diagonale Art	1 176,00 €
Duo Danse	168,00 €
Ecole d'Art Martenot	672,00 €
Elan créateur	672,00 €
Electroni'K	4 200,00 €
En piste	672,00 €
Espace des 2 rives - Rennes pole Association	504,00 €
Gym-Mômes	2 856,00 €
Hatha-Yoga du Pays de Rennes	168,00 €
Haute Bretagne Echecs	1 008,00 €
Image Essai	168,00 €
Institut Confucius	924,00 €
Jardin des mille pas	1 680,00 €
Jeanne d'Arc	672,00 €
Kin Ball association Rennes	168,00 €
La Guernette avisée	336,00 €
La Maison des Mots-arts	336,00 €
La Plomberie du Canal	1 008,00 €
LA14	168,00 €
L'atelier sonore	336,00 €
Le jardin Sophrologique	504,00 €
Le temps d'un court	0,00 €
Le Triangle	3 360,00 €
Les Francas d'Ille et Vilaine	9 450,00 €
Les Petits débrouillards	1 890,00 €
L'Œil d'oodaaq	504,00 €
Maison de Suède	840,00 €
Maison Internationale de Rennes	336,00 €
Mayeleo Association	336,00 €
MJC Bréquigny	2 688,00 €
MJC Le Grand Cordel	2 856,00 €
MQ La Bellangerais	336,00 €

MQ La Touche	2 184,00 €
MQ Nord St Martin - Maison Bleue	672,00 €
MQ Sainte Thérèse	336,00 €
Passion Judo 35	336,00 €
Pépé Anim	336,00 €
Phakt - Centre Culturel Colombier	672,00 €
REC Volley	504,00 €
REN'YOGA ZEN	1 176,00 €
Source Harmonie	336,00 €
Stade Rennais Athlétisme	1 176,00 €
Stade Rennais Rugby	336,00 €
Terre des Arts	168,00 €
Théâtre de l'improbable	168,00 €
Tour d'Auvergne	336,00 €
Union Rennes Basket	1 176,00 €
Univers 7 arrivée	168,00 €
URB	168,00 €
Vilanvi	672,00 €
Zen Tonic	336,00 €

55 Culture - École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB) - Modification des statuts de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) **Unanimité**

1 - Approuve la modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) « École européenne supérieure d'art de Bretagne (EESAB) »

* Compte tenu de la création de la Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale, issue de la fusion de Quimper communauté avec la communauté de communes du pays Glazik, remplacement de la mention « Quimper communauté » par « Quimper Bretagne Occidentale » et « Communauté d'agglomération Quimper communauté » par « Communauté d'agglomération Quimper Bretagne Occidentale »

2 - Autorise Mme la Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la délibération.

56 Culture – Spectacle vivant – Salle Guy Ropartz - Règlement intérieur – Conditions générales d'utilisation **Unanimité**

- Approuve les termes du Règlement intérieur de la salle Guy Ropartz

* Les espaces pourront accueillir trois grandes formes de projets :

. Résidences de création pour les artistes toutes disciplines confondues du spectacle vivant

. Propositions de diffusion dans le cadre des festivals déjà existants dans la ville

. Temps organisés par des acteurs du quartier autour de pratiques artistiques

57 Culture - Conservation et diffusion du patrimoine - Dons de Monsieur Piromalli et de Monsieur Jamet - Acceptation de ces dons – Information **Le conseil prend acte**

- Prend acte de l'acceptation par Mme la Maire de deux dons :

	<p>* de Mr Jamet, une grande croix en bois doré de 2,40 m x 0,95 m en bon état de conservation, probablement datée du XVIIIème siècle et avec la particularité de comporter une partie peinte aux couleurs de la République</p> <p>* de Mr Piromalli, une œuvre en verre gravé retrouvée dans le restaurant Le Picadilly dont il est propriétaire, à la faveur des travaux de réhabilitation du bâtiment</p>	
58	<p>Culture – Action culturelle – La Criée Centre d'art contemporain - DRAC Bretagne – Région Bretagne – Département d'Ille-et-Vilaine - Convention multipartite – Renouveau</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention à intervenir pour les années 2017 à 2020 avec l'État, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine portant sur La Criée Centre d'art contemporain</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	Unanimité
59	<p>Culture – Action culturelle – La Criée Centre d'art contemporain – Demande d'attribution du label « Centre d'art contemporain d'intérêt national » – Ministère de la culture et de la communication</p> <p>- Autorise Mme la Maire à solliciter pour La Criée Centre d'art contemporain, l'attribution du label « Centre d'art contemporain d'intérêt national ».</p>	Unanimité
60	<p>Culture - Action culturelle – Établissement public de coopération culturelle "Office Public de la Langue Bretonne" - Contrat de mission pour les années 2017 à 2019</p> <p>1 - Approuve les termes du contrat de mission à conclure avec l'Établissement public de coopération culturelle "Office Public de la Langue Bretonne", portant sur les années 2017, 2018 et 2019, qui prendra effet à la date de sa notification et arrivera à échéance le 31 décembre 2019.</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à signer le contrat, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	Unanimité
61	<p>Culture – Développement durable – Mise en œuvre d'un dispositif d'éco-responsabilité – Mission d'appui à la réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'actions – Demande de subvention</p> <p>1 - Approuve la mise en œuvre d'un dispositif d'éco-responsabilité applicable à la politique culturelle dans le cadre d'un groupement de commande associant la Ville de Rennes et Rennes Métropole</p> <p>2 - Sollicite auprès de l'ADEME Bretagne et de la Région Bretagne le versement d'une subvention d'un montant aussi élevé que possible pour soutenir ce projet</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.</p>	Unanimité
62	<p>Culture – Action culturelle – Médiation culturelle – Convention avec Rennes Métropole et Archipel Habitat</p>	Unanimité

	<p>1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec Rennes Métropole et Archipel Habitat pour une durée de trois ans qui couvre la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	
63	Culture – Action culturelle - Santé Mentale – Convention avec Rennes Métropole et le Centre Hospitalier Guillaume Régnier	Unanimité
	<p>1 - Approuver les termes de la convention à conclure avec Rennes Métropole et le Centre Hospitalier Guillaume Régnier pour une durée de trois ans qui couvre la période allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat</p>	
64	Culture - Aide à l'édition – Convention de partenariat avec la Région Bretagne – Renouveau	Unanimité
	<p>1 - Approuve les termes de la convention de partenariat à conclure avec la Région Bretagne pour trois années de façon à poursuivre le soutien aux éditeurs locaux, en complémentarité avec le dispositif de soutien aux éditeurs bretons que propose la Région</p> <p>2 - Autorise Mme le Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	
65	Culture - Action culturelle – Provision pour actions culturelles – Deuxième affectation de crédits 2017	Unanimité
	<p>- Approuve une deuxième affectation de crédits 2017 pour un total de 489 141 €:</p> <p>* Dans le domaine du Street art-graffiti</p> <ul style="list-style-type: none">. 5 000 € à l'A.S.A.R.U.E. (Association de Soutien Au Réseau Urbain d'Expression) pour son projet associatif. 500 € à l'association Dooinit pour son projet de fresque graffiti dans le cadre de son festival sur un mur d'expression libre. <p>* Dans le domaine du théâtre et des arts de la piste</p> <ul style="list-style-type: none">. 8 000 € à l'association Réseau Lilas pour son projet culturel et artistique global. 8 000 € à l'association Théâtre à L'Envers pour son projet culturel et artistique global. 8 000 € à l'association Le Groupe Vertigo pour son projet culturel et artistique global. 8 000 € à l'association Lumière d'août pour son projet culturel et artistique global. 8 000 € à l'association Bob Théâtre pour son projet culturel et artistique global. 8 000 € à l'association aïe aïe aïe pour son projet culturel et artistique global. 5 000 € à l'association Zic Z'Art (compagnie Hop Hop Hop) pour son projet culturel et artistique global. 5 000 € à l'association Mirelaridaine pour son projet culturel et artistique global	

- . 8 000 € à l'association 13/10ème en Ut pour son projet culturel et artistique global
- . 5 000 € à l'association École Parallèle et Imaginaire pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Fièvre pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association W pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Kali&Co pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Monstre(s) pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Bakélite pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association La Caravane Compagnie pour son projet culturel et artistique global
- . 3 000 € à l'association Perspective Nevski pour son projet culturel et artistique global
- . 1 500 € à l'association Bajour pour son projet culturel et artistique global
- . 1 500 € à l'association l'Atelier des Possibles pour son projet de création "Carrière"
- . 70 000 € à l'association les Tombées de la Nuit : participation au co-pilotage de la labellisation Dimanche à Rennes et accompagnement adapté de projets portés par d'autres organisateurs dans le cadre de partenariats ponctuels
- * **Dans le domaine de la danse**
 - . 10 000 € à l'association Collectif Danse Rennes Métropole : gestion des studios du Garage du 1^{er} janvier au 30 juin 2017
 - . 8 000 € à l'association Figure Project pour son projet culturel et artistique global
 - . 9 578 € à l'association Compagnie Engrenage soit 8 000 € pour son projet culturel et artistique global et 1 578 € au titre du fonctionnement associatif
 - . 13 000 € à l'association Louma : 8 000 € pour son projet culturel et artistique global, 3 000 € pour l'accompagnement du projet de création de la chorégraphe Florence Casanave "Release Party" et 2 000 € pour l'accompagnement du projet de création de la chorégraphe Olga Dukhovnaya "Side Effect"
 - . 8 000 € à l'association TM Project pour son projet culturel et artistique global
 - . 3 000 € à l'association Les Danses de Dom pour son projet de création "OAM"
 - . 3 864 € à l'association Erébé Kouliballets : 2 000 € pour son projet artistique et culturel de proximité et 1 864 € au titre du fonctionnement associatif.
- * **Dans le domaine de la poésie et de la littérature**
 - . 10 000 € à l'association Spéléographies pour son projet artistique et culturel global
 - . 5 000 € à l'association La Balade des Livres pour son projet culturel et artistique global
 - . 3 000 € à l'association Travesias pour son projet culturel et artistique global
- * **Dans le domaine des arts pluridisciplinaires**
 - . 10 000 € à l'association Cercle Paul Bert pour l'organisation de la manifestation "Quartiers en Scènes"
 - . 3 000 € à l'association Keur Eskemm : deuxième édition du "laboratoire artistique populaire", projet d'implication de jeunes dans la conception et le montage de projets artistiques et culturels
 - . 3 000 € à l'association 16 rue de Plaisance pour son projet culturel et artistique global
 - . 2 000 € à l'association HF Bretagne pour son action en faveur de l'égalité

femmes/hommes dans les arts et la culture

*** Dans le domaine de la Musique**

- . 13 000 € à l'association I'm from Rennes : 5^{ème} édition de son festival vitrine de la scène émergente rennaise du 14 au 24 septembre 2017
- . 12 126 € à l'association L'Armada production : 9 200 € pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes et 2 926 € au titre du fonctionnement associatif
- . 12 000 € à l'association Les Concerts de Midi : organisation d'une saison de concerts de musique de chambre sur le temps du midi, notamment à la Maison Internationale de Rennes
- . 9 713 € à l'association Crab Cake : 8 000 € pour la 3^{ème} édition d'un temps fort dédié aux Musiques électroniques à Rennes du 9 au 11 juin 2017 et 1 713 € au titre du fonctionnement associatif
- . 8 000 € à La Station-Service pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes
- . 8 000 € à l'association Les Disques Normal pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes
- . 8 000 € à l'association Planète Jazz : organisation de concerts gratuits au Thabor en Août et activité de promotion de la musique jazz tout au long de l'année
- . 7 115 € l'association Patchrock : 5 000 € pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes et 2 115 € au titre du fonctionnement associatif
- . 10 000 € à l'association Le Grand Soufflet : installation de son festival au Thabor du 4 au 8 octobre 2017 et développement de ses actions culturelles avec ses partenaires éducatifs et sociaux
- . 7 500 € à l'Orchestre d'Harmonie de Rennes pour son projet artistique et culturel
- . 5 000 € à l'association Come On Tour pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes
- . 5 000 € à l'association Label Caravan pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes
- . 5 000 € à l'association IDO Spectacles pour son projet artistique et culturel et ses activités de développeurs d'artistes
- . 4 000 € au Bagad de Rennes pour son projet global
- . 3 000 € à l'association Mass Productions pour son projet artistique et culturel
- . 2 005 € à l'association Naiade pour son projet associatif
- . 1 500 € au collectif Culture Bar-Bars : accompagnement des cafés-culture rennais dans le cadre de la mise en place du fonds d'aide à l'emploi artistique
- . 1 500 € à l'association Melting Notes pour son projet artistique et culturel
- . 1 500 € à l'association Say it loud pour la création du projet "The French Alto Madness Orchestra"
- . 1 500 € à l'association LADTK pour son projet associatif

*** Dans le domaine des arts visuels**

- . 7 572 € à l'association L'œil d'Oodaaq : 6 500 € pour le fonctionnement de l'association et l'organisation de la 7^{ème} édition du Festival Oodaaq d'images poétiques, rencontres internationales d'art contemporain et 1 072 € au titre du fonctionnement associatif
- . 3 000 € à l'association Marché Noir : organisation de l'évènement du même nom, dédié aux arts imprimés : Le Marché Noir

- . 13 000 € à l'association Lendroit, pour l'édition, la promotion et la diffusion d'œuvre d'artistes contemporains sous ses formes imprimées
 - . 2 000 € à l'association DDAB (Documents d'Artistes en Bretagne - DDAB et BASE), qui communique par internet sur le travail d'artistes de la région, dont la plus grande partie est rennaise
 - . 3 000 € au Pôle Art et Santé : mise en place des projets culturels et artistiques dans des établissements de santé et médico-sociaux
 - . 3 500 € à La Collective, association qui travaille sur les conditions de création, de production, de diffusion et de réception d'œuvres d'art
 - . 15 000 € à l'association Graffiteam : organisation de la 3^{ème} édition de Teenage Kicks, événement International d'Arts Urbains
 - . 5 000 € à La Sophiste, association qui crée et diffuse des œuvres numériques interactives et participatives, en lien avec des formes issues du spectacle vivant
- * Dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel**
- . 2 292 € à Zanzan films, au titre du fonctionnement associatif
 - . 2 500 € à l'association Point Barre, pour le développement de son projet Train-Trains
 - . 1 000 € à TJT, Production : organisation de la 4^{ème} édition du festival 7ème Lune
 - . 11 876 € à l'association Unis Vers 7 Arrivé : 9 000 € pour le montage du festival Court Métrange et d'autres projets et 2 876 € au titre du fonctionnement associatif
 - . 16 000 € à l'association Comptoir du Doc : 12 000 € pour la mise en place de ses projets culturels et artistiques autour du documentaire et 4 000 € au titre de la régie technique du Théâtre de la Parcheminerie.
- * Dans le domaine des cultures bretonnes**
- . 6 000 € à l'association la Bouèze, pour la mise en œuvre de son projet culturel
 - . 3 000 € à l'association la Divskouarn : actions en faveur de la sensibilisation, la promotion et le développement de la langue bretonne
 - . 3 500 € à l'association Chubri : actions en faveur de la sensibilisation, la promotion et le développement de la langue gallèse
 - . 3 000 € à l'association Bertaeyn Galeizz : valorisation et conservation du patrimoine immatériel de Haute-Bretagne
- * Dans le domaine de la culture scientifique**
- . 500 € à l'association "Commission française pour l'enseignement des Mathématiques" (CFEM) : forum mathématiques vivantes le 18 mars.

66 Culture - Action culturelle - Provision pour éducation artistique et culturelle - Première affectation de crédits 2017 Unanimité

- Approuve une première affectation de crédits 2017 d'un montant de 15 500 € :
 - . 4 000 € à l'association Spéléographies : jumelage avec l'école Élémentaire Volga, autour du projet "*construire un livre d'image*"
 - . 2 500 € au Musée de la danse (Centre Chorégraphique National de Rennes et de Bretagne) : projet "*bouture d'un sacre*" avec l'école élémentaire Joseph Lotte
 - . 3 000 € à l'Hallali Production : projet "*ego le cachalot et les p'tits bulots*", des ateliers de pratique chorale sur le temps périscolaire à l'école Carle Bahon
 - . 1 000 € au Cercle Paul Bert : projet "*Ecole en scène*", création théâtrale et parcours de découverte du théâtre avec l'école Villeneuve

	<ul style="list-style-type: none">. 2 500 € à l'établissement Kerveiza : projet de Chant-digne avec 10 doigts Compagnie et projet de création de film d'animation avec le "<i>Mouton à plume</i>" à destination des enfants sourds et malentendants scolarisés.. 2 500 € à l'association Lillico : projets de résidences dans trois crèches de la Ville de Rennes avec trois artistes entre spectacle vivant et littérature	
67	Culture – Action culturelle - Provision pour innovation et expérimentation artistique et sociale – Première affectation de crédits 2017 - Procède à une première affectation de crédit pour 5 650 € : <ul style="list-style-type: none">. 1 000 € à l'association Clair Obscur : développement de ses actions de ciné-concerts, de découverte du cinéma et de rencontres avec des professionnels à destination de patients, de leurs familles et des soignants du CHU de Rennes. 850 € à 10 Doigts Compagnie : actions de sensibilisation à l'accueil des enfants sourds et malentendants et à la langue des signes françaises auprès des agents des crèches de la Ville de Rennes. 1 000 € au Cercle Paul Bert pour "<i>l'évènement bilingue</i>" du Théâtre du Cercle à destination de publics sourds, malentendants et entendants. 800 € au Phakt - Centre Culturel Colombier pour le projet "<i>du regard au toucher</i>", à destination des publics aveugles et malvoyants. 1 000 € au Triangle, pour son projet "<i>sous le signe du théâtre et de la danse</i>" à destination des publics sourds et malentendants. 1 000 € à l'association Des gens comme tout le monde pour son projet de collecte dans le cadre de la création "<i>Attends je te parle</i>" à Rennes en partenariat avec la Maison Associative de la Santé et le TDC	Unanimité
68	Culture – Action culturelle – Provision – Dispositif "Les Rennais prennent l'Art " – Deuxième affectation de crédits 2017 - Une seconde liste de projets ayant été arrêtée, affecte une somme de 26 500 € : <ul style="list-style-type: none">. 3 000 € à l'association l'Age de la Tortue : projet "<i>Résidence secondaire</i>". 4 000 € à l'association Zéro de conduite pour le projet "<i>Atelier du son</i>", création sonore participative qui réunit des jeunes du quartier de Villejean. 3 000 € à l'association Point Barre : projet "<i>On est ici</i>", création vidéo avec des jeunes repérés par les missions locales et des personnes repérées par l'Union Des Associations Familiales (UDAF 35). 1 200 € à l'association Théâtre de l'arrière-cour : création théâtrale réunissant un groupe de comédiens amateurs autour du metteur en scène professionnel Gilles Robin, en lien avec une classe de 1^{ère} du lycée Victor et Hélène Basch, et dans la perspective de trois représentations au collège et dans le parc du Landry. 3 500 € à l'association Demozamau : projet "<i>au chœur du Blosne</i>", parcours de création artistique avec des habitants. 5 000 € à la compagnie Erébé Kouliballets : projet "<i>Lumières d'Ombres</i>" en partenariat avec la maison de retraite Gaëtan Hervé.. 3 500 € à l'association Déconstruire pour le projet "<i>Bretonnes#1</i>".. 2 000 € à l'association Comptoir du Doc pour le projet "<i>Photo sensible</i>".. 1 300 € à l'association Centre Culturel Avicenne pour le projet "<i>le Chœur d'Alif</i>", en partenariat avec le Centre Social de Villejean et la compagnie Dounia	Unanimité

<p>69 Sports et jeunesse – Complexe sportif de la Binquenais – Création d'un terrain de football synthétique et ses abords – Programme – Demande de subventions</p> <p>1- Approuve le programme de création d'un terrain de football synthétique au complexe sportif de la Binquenais et ses abords:</p> <ul style="list-style-type: none">. rénovation du terrain de football en gazon synthétique en vue du classement du terrain en catégorie 5 par la Fédération Française de Football. réalisation d'une piste périphérique adaptée aux contraintes de maintenance et à la pratique de course à pied de niveau scolaire. installation d'une lisse de protection et de clôtures pare-ballons. installation d'un éclairage sportif d'un niveau d'éclairage de 150 lux. création d'un accès de maintenance depuis le Bd Louis Volclair et réfection des allées intérieures dégradées. reprise des espaces verts <ul style="list-style-type: none">* Travaux prévus en 2018 pour une durée prévisionnelle de 6 mois, y compris la période de préparation de chantier* Coût prévisionnel estimé à 1 200 000 € TTC: 1 100 000 € TTC pour les travaux, 40 000 € TTC pour les honoraires (laboratoire sportif, bureau contrôle) et 60 000 € TTC de provision pour aléas et frais divers <p>2- Autorise Mme la Maire à solliciter dès aujourd'hui l'obtention de subventions auprès du Ministère chargé des Sports, au titre du CNDS, de la Fédération Française de Football, au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur, ainsi qu'auprès de la Région Bretagne et tout autre financeur potentiel, étant précisé qu'un dossier détaillé leur sera communiqué ultérieurement</p>	<p>Unanimité</p>
<p>70 Sports et jeunesse - Contrat administratif d'occupation avec la Société Anonyme Sportive Professionnelle Stade Rennais Football Club - Centre Henri Guérin - Rénovation de deux terrains de football</p> <p>1- Approuve le projet relatif à la rénovation du terrain CFA et du terrain en gazon synthétique du centre Henri Guérin</p> <ul style="list-style-type: none">. rénovation du terrain en gazon synthétique, dit T. SYE, en vue du classement du terrain en catégorie 4 par la Fédération Française de Football. rénovation du terrain en gazon naturel, dit T. CFA, en vue du classement du terrain en catégorie 3 par la Fédération Française de Football <ul style="list-style-type: none">* Conception et suivi de la réalisation des travaux confiée au bureau PMC ETUDES, spécialisé en sols sportifs* Travaux de mai à août 2017. Livraison programmée pour le 14 août 2017 <p>2- Valide le montant global des travaux estimé à 1 060 000 € TTC</p>	<p>Unanimité</p>
<p>71 Sports et jeunesse - Animation sportive - Provision pour les associations sportives - Première affectation de crédits 2017</p> <p>1- Approuver une première affectation de crédits au titre de 2017 pour un total de 1 232 774 € réparti conformément aux tableaux ci-dessous, 1 187 774 € aux associations civiles et d'entreprises (dont 12 755 € d'aide à la formation des bénévoles) et 45 000 € aux associations scolaires et universitaires</p> <p>2- Approuver le versement des subventions aux associations désignées, déduction faite des acomptes versés avant le vote du budget primitif</p>	<p>Unanimité</p>

Associations Scolaires et Universitaires		
Degré	Nom de l'AS	2017
Primaire	AS ECOLE DE ST VINCENT DE LA PROVIDENCE	915 €
Total Primaire	TOTAL PRIMAIRE	915 €
Secondaire	AS COLLEGE LES ORMEAUX	888 €
Secondaire	RENNES ECHANGE SPORTS	1 546 €
Secondaire	AS LP JEAN JAURES RENNES	109 €
Secondaire	AS COLLEGE LE LANDRY	939 €
Secondaire	AS SAINT VINCENT - PROVIDENCE	2 900 €
Secondaire	AS LYCEE PIERRE MENDES FRANCE.	238 €
Secondaire	FANION LASSALIE ST HELIER FLASH	2 401 €
Secondaire	US SAINT MARTIN	830 €
Secondaire	US COLLEGE ET LYCEE ASSOMPTION	2 862 €
Secondaire	AS LYCEE EMILE ZOLA	1 476 €
Secondaire	AS LES COQUELICOTS LYCEE BREQUIGNY	2 956 €
Secondaire	AS LYCEE JOLIOT CURIE	644 €
Secondaire	AS LYCEE JEAN MACE	909 €
Secondaire	AS COLLEGE ANNE DE BRETAGNE	516 €
Secondaire	AS LYCEE CHATEAUBRIAND	389 €
Secondaire	AS SAINTE GENEVIEVE	378 €
Secondaire	AS LYCEE COETLOGON	25 €
Secondaire	AS COLLEGE DES GAYEULLES	805 €
Secondaire	AS TOUR D'AUVERGNE	1 127 €
Secondaire	AS COLLEGE CLOTILDE VAUTIER	719 €
Secondaire	AS NOTRE DAME DU VIEUX COURS	1 364 €
Secondaire	AS COLLEGE DES CHALAIS	1 353 €
Secondaire	AS. LYCEE PROFESSIONNEL CHARLES TILLON	160 €
Secondaire	AS COLLEGE LA BINQUENAI	185 €
Secondaire	AS COLLEGE DE CLEUNAY	863 €
Secondaire	AS COLLEGE ROSA PARKS	970 €
Secondaire	AS COLLEGE DES HAUTES OURMES	799 €
Secondaire	A.S. COLLEGE EMILE ZOLA	637 €
Secondaire	AS LYCEE DESCARTES	207 €
Secondaire	AS LYCEE POLYVALENT VICTOR ET HELENE BASCH	334 €
Secondaire	AS EREA DE RENNES	170 €
Secondaire	AS LES HERMINES DE JEANNE D'ARC	184 €
Secondaire	AS LYCEE LOUIS GUILLOUX	117 €
Total Secondaire	TOTAL SECONDAIRE	30 000 €
Universitaire	AS Pôle Agronomique de Rennes	566 €
Universitaire	AS. Rennes 1	5 817 €
Universitaire	AS. Rennes 2	3 971 €
Universitaire	AS. INSA	1 804 €
Universitaire	AS. IFPEK	810 €
Universitaire	B.D.S. Sup de Co	1 117 €
Total Universitaire	TOTAL UNIVERSITAIRE	14 085 €
	TOTAL	45 000 €

Associations civiles et d'Entreprises

NOM	Subvention 2017 versée avec lissage	Aide à la formation bénévoles 2017	Corrections (erreurs 2016)	Subvention Totale 2017	Acompte déjà versé	Solde subvention à verser
AVENIR DE RENNES	52 641 €			52 641 €	16 700 €	35 941 €
A.T.S.C.A.F.	179 €			179 €		179 €
A.S. CREDIT AGRICOLE MUTUEL	180 €			180 €		180 €
ASCEE 35	78 €			78 €		78 €
CYCLO CLUB RENNAIS	1 479 €	100 €		1 579 €		1 579 €
AMICALE CULTURELLE ET SPORTIVE DU C.H.R.	397 €			397 €		397 €
CADETS de BRETAGNE	15 983 €			15 983 €	5 200 €	10 783 €
GAZELEC SPORTS RENNES	785 €			785 €		785 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE RENNES	22 206 €			22 206 €	6 700 €	15 506 €
ASCL JEANNE D'ARC	13 405 €			13 405 €	6 200 €	7 205 €
UNION AMICALE SPORTIVE OUEST France	494 €	105 €		599 €		599 €
ASPTT RENNES	34 703 €	610 €		35 313 €	12 100 €	23 213 €
SOCIETE DES REGATES RENNAISES	4 956 €	75 €		5 031 €	2 300 €	2 731 €
TOUR D'AUVERGNE	96 890 €	833 €		97 723 €	29 400 €	68 323 €
SOCIETE DE TIR LA DUGUESCLIN	9 965 €			9 965 €	2 700 €	7 265 €
SOCIETE SPORTIVE DE LA SECURITE SOCIALE	266 €			266 €		266 €
LES VIGILANTS DE L'OUEST	3 340 €	176 €		3 516 €		3 516 €
VELOCE CLUB RENNAIS	3 529 €			3 529 €		3 529 €
KAYAK CLUB DE RENNES	6 880 €	200 €		7 080 €		7 080 €
CLUB SPORTIF DE LA GARNISON DE RENNES	32 116 €	455 €		32 571 €	8 100 €	24 471 €
A.S. MUNICIPAUX DE RENNES METROPOLE	1 388 €			1 388 €		1 388 €
ACADEMIE DE BILLARD DE RENNES CESSON	690 €			690 €		690 €
HANDISPORT RENNES CLUB	4 416 €			4 416 €		4 416 €
C.A.S.A.R.	209 €	2 020 €		2 229 €		2 229 €
A.S.C. DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	92 €			92 €		92 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LA TOUCHE	117 €			117 €		117 €
RENNES UNIVERSITE CLUB	837 €			837 €		837 €
CLUB DES SPORTS DE GLACE DE RENNES	8 316 €			8 316 €		8 316 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BELLEVILLE	181 €			181 €		181 €
ARTISTES ASSOCIES DE LA PETANQUE	932 €			932 €		932 €
STADE RENNAIS FOOTBALL CLUB	33 457 €			33 457 €	11 100 €	22 357 €
CLUB NAUTIQUE DE RENNES	786 €			786 €		786 €
OUEST BOWLING ASSOCIATION CORPORATIVE	829 €			829 €		829 €
HAND BALL DETENTE	5 254 €	321 €		5 575 €		5 575 €
MAISON DE QUARTIER SAINTE THERESE	554 €			554 €		554 €
OBSERVATOIRE Pole Animation RETRAITES (OPAR)	317 €			317 €		317 €
ASSOCIATION VOVINAM VIET VO DAO RENNES	104 €			104 €		104 €
KARATE CLUB DE RENNES	3 650 €			3 650 €		3 650 €
FOOTBALL AMICAL DU DIMANCHE	129 €			129 €		129 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CARREFOUR 18	230 €			230 €		230 €
A.S ORANGE CESSON	467 €			467 €		467 €
ASSOCIATION PORTUGAISE DE RENNES	424 €			424 €		424 €
RENNES SPORTS SOUS MARINS	10 781 €			10 781 €	2 500 €	8 281 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHAMPS MANCEAUX	234 €			234 €		234 €
MAISON DE QUARTIER DE LA BELLANGERAIS	701 €			701 €		701 €
TENNIS CLUB LAOTIENS DE RENNES	183 €			183 €		183 €

CLUB RENNAIS DE COURSE D'ORIENTATION	9 882 €		9 882 €	3 400 €	6 482 €
A.S.C. ADAPTEE DE RENNES METROPOLE	518 €		518 €		518 €
RENNES GARDEN	4 232 €		4 232 €		4 232 €
RENNES POLE ASSOCIATION	17 180 €	380 €	17 560 €	6 600 €	10 960 €
CLUB SPORTIF DES SOURDS DE RENNES 35	9 518 €		9 518 €		9 518 €
BASE-BALL ET SOFTBALL CLUB DE RENNES	6 390 €	210 €	6 600 €	4 300 €	2 300 €
RENNES TRIATHLON	15 527 €		15 527 €	5 600 €	9 927 €
ARTS MARTIAUX RENNES	263 €		263 €		263 €
CLUB LOISIRS SUBAQUATIQUES RENNAIS	0 €	80 €	80 €		80 €
BOWLING CLUB 35 RENNES	808 €		808 €		808 €
RENNES DANSE ET PATINAGE SUR GLACE	4 836 €		4 836 €		4 836 €
VERTICAL OUEST LOISIRS	3 428 €	420 €	3 848 €		3 848 €
CLUB RETRAITE EN FORME	1 121 €	90 €	1 211 €		1 211 €
ASSOCIATION KHAI MUAY THAI RENNES	865 €	620 €	1 485 €		1 485 €
CLUB PARACHUTISTE SPORTIF D'ILLE-ET-VILAINE	132 €		132 €		132 €
COMPAGNIE D'ARCHERS DE RENNES	21 556 €		21 556 €	4 300 €	17 256 €
TENNIS CLUB VIET BRETAGNE	94 €		94 €		94 €
R.E.C. BADMINTON	4 246 €	230 €	4 476 €		4 476 €
R.E.C. BOXE FRANCAISE	248 €		248 €		248 €
R.E.C. ESCRIME	96 €	290 €	386 €		386 €
R.E.C. FOOTBALL	531 €		531 €		531 €
R.E.C. RUGBY	45 859 €		45 859 €	12 600 €	33 259 €
R.E.C. VOLLEY BALL	58 806 €		58 806 €	16 400 €	42 406 €
ETOILE CYCLISTE RENNAISE	1 610 €	200 €	1 810 €		1 810 €
GYMMOME, LE SPORT AU PLURIEL	221 €		221 €		221 €
ARGOAT SQUASH	126 €		126 €		126 €
R.E.C. ROLLER	14 304 €	270 €	14 574 €	3 400 €	11 174 €
ASSOCIATION SQUASH DE L'HERMINE	446 €		446 €		446 €
MAISON DE QUARTIER DE LA BINQUENNAIS	326 €		326 €		326 €
MINH LONG RENNES-CLUB du DRAGON d'OR	589 €	75 €	664 €		664 €
R.E.C. AVIRON	6 122 €	150 €	6 272 €		6 272 €
BREIZH SAUVETAGE COTIER	12 324 €		12 324 €		12 324 €
AR GWAZI GOUEZ	81 €		81 €		81 €
RENNES EVASION NATURE	199 €	135 €	334 €		334 €
RENNES COOPER STANDARD SPORT	106 €		106 €		106 €
ASSOCIATION FORME et DETENTE des RETRAITES	374 €		374 €		374 €
Association Rennaise VIET VO DAO - Sport et Forme	0 €	76 €	76 €		76 €
ECOLE DE BUDO - RAJI	195 €		195 €		195 €
Association D'Animation et Gestion CSC Longs Pres	1 160 €		1 160 €		1 160 €
RENNES METROPOLE HAND-BALL	20 764 €		20 764 €	5 400 €	15 364 €
LES BEBES DAUPHINS RENNAIS	1 204 €		1 204 €		1 204 €
ASSOCIATION TAEKWONDO de Rennes Metropole	2 275 €		2 275 €		2 275 €
GROUPE SPELEOLOGIQUE DE RENNES	202 €		202 €		202 €
L'Ankou Rennes Football Americain Flag Association	2 992 €	225 €	3 217 €		3 217 €
STADE RENNAIS BASKET-BALL	4 698 €	175 €	4 873 €		4 873 €
CENTRE RENNAIS DE QWAN KI DO	388 €		388 €		388 €
ESPERANCE DE RENNES FOOTBALL CLUB	8 381 €		8 381 €		8 381 €
STADE RENNAIS ATHLETISME	32 562 €	750 €	33 312 €	9 200 €	24 112 €
ASSOCIATION MOSAIQUE BRETAGNE MAROC	1 131 €		1 131 €		1 131 €
STADE RENNAIS RUGBY	32 720 €	250 €	32 970 €	12 100 €	20 870 €

MJC MAISON DE SUEDE	361 €			361 €		361 €
ASSOCIATION RENNAISE D'HAP KI DO COREEN	727 €			727 €		727 €
WONG FEI ASSOCIATION	818 €			818 €		818 €
Association Gymnastique Volontaire BEAUREGARD	92 €			92 €		92 €
CLUB PUGILISTIQUE RENNES VILLEJEAN	2 431 €			2 431 €		2 431 €
PASSION JUDO 35	9 909 €			9 909 €	3 100 €	6 809 €
Football Club Centre Hospitalier Guillaume Regnier	84 €			84 €		84 €
ASSOCIATION SALSA FIEVRA	1 643 €			1 643 €		1 643 €
ASSOCIATION RENNES CORMORANS	13 623 €	150 €		13 773 €	4 900 €	8 873 €
ATHLETIC CLUB DE RENNES	3 285 €			3 285 €		3 285 €
RENNES SQUASH	890 €	100 €		990 €		990 €
UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE	239 €			239 €		239 €
9DOT8	1 181 €			1 181 €		1 181 €
MR FRIZ	3 413 €			3 413 €		3 413 €
GLS RENNES	224 €			224 €		224 €
AR MEN BRAS ST MICROELECTRONICS	117 €			117 €		117 €
HAUTE BRETAGNE ECHECS	1 081 €			1 081 €		1 081 €
UNION RENNES BASKET 35	12 831 €			12 831 €	4 100 €	8 731 €
RENNES MONOSTARS	429 €			429 €		429 €
OUEST PARKOUR	858 €			858 €		858 €
CLUB RENNAIS DE DANSE SPORTIVE (CRDS)	4 142 €			4 142 €		4 142 €
RENNES FLOORBALL CLUB	77 €			77 €		77 €
TWIRLING BATON RENNAIS (TBR)	1 339 €			1 339 €		1 339 €
KIN-BALL ASSOCIATION RENNES (KBAR)	125 €			125 €		125 €
PLANEURS D'ILLE-ET-VILAINE	149 €		600 €	749 €		749 €
MAYOTTE ILLE-ET-VILAINE (35)	923 €			923 €		923 €
ROLLER DERBY RENNES	5 271 €	100 €		5 371 €		5 371 €
CHOCK DEE GYM	305 €			305 €		305 €
JEONG TONG TAEKWONDO DOJANG	94 €			94 €		94 €
IWAMA RYU AIKIDO RENNES	112 €			112 €		112 €
SPORTING CLUB MAHORAIS DE RENNES	548 €			548 €		548 €
ASSOCIATION ZENTONIC SPORT BIEN-ETRE	153 €			153 €		153 €
RENNES ESCRIME	6 756 €			6 756 €		6 756 €
BREIZH FOBAL KLUB	748 €			748 €		748 €
RENNES NATATION	270 €	327 €		597 €		597 €
A.S des CHEMINOTS RENNAIS BOXE THAILANDAISE	2 621 €	330 €		2 951 €		2 951 €
A.S des CHEMINOTS RENNAIS TENNIS	3 393 €			3 393 €		3 393 €
A.S des CHEMINOTS RENNAIS HANDBALL	492 €			492 €		492 €
A.S des CHEMINOTS RENNAIS SPORT ADAPTE	532 €			532 €		532 €
A.S des CHEMINOTS RENNAIS FOOTBALL LIGUE	7 617 €	95 €		7 712 €		7 712 €
TOTAL HORS CERCLE PAUL BERT	817 289 €	10 623 €	600 €	828 512 €	198 400 €	630 112 €
Cercle Paul Bert Rennes Football	5 298 €	120 €		5 418 €		5 418 €
Cercle Paul Bert Gayeulles Football	10 643 €			10 643 €	2 800 €	7 843 €
Cercle Paul Bert Centre	273 531 €	1 842 €		275 373 €	86 600 €	188 773 €
Cercle Paul Bert Cleunay Football	5 192 €	75 €		5 267 €		5 267 €
Cercle Paul Bert Villejean-Beauregard Football	9 722 €			9 722 €	2 300 €	7 422 €
Cercle Paul Bert Blosne Football	10 216 €	95 €		10 311 €	2 400 €	7 911 €
Cercle Paul Bert Bréquigny Football	42 528 €			42 528 €	14 100 €	28 428 €
TOTAL SECTIONS CERCLE PAUL BERT	357 130 €	2 132 €	0 €	359 262 €	108 200 €	251 062 €
TOTAL GENERAL	1 174 419 €	12 755 €	600 €	1 187 774 €	306 600 €	881 174 €

<p>72 Sports et jeunesse – Animation sportive - Provision pour manifestations sportives - Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve une première affectation de crédit pour un total de 52 300 € :</p> <ul style="list-style-type: none">. 500 € au Centre Rennais de Qwan Ki Do : Coupe Grand Ouest de Qwan Ki Do le 14 janvier. 2 000 € au Baseball et Softball Club de Rennes : en janvier et février dernier diverses compétitions de Softball et Baseball en direction des jeunes. 1 400 € à Rennes Sports Sous-Marins : le 22 janvier Tournoi féminin de hockey subaquatique. 800 € au Cercle Paul Bert Bréquigny : accueil du Championnat de Bretagne Open de trampoline, tumbling et team gym le 5 février. 800 € au Cercle Paul Bert section badminton : Tournoi Fédéral de Badminton "Les Rennes du Bad" les 18 et 19 février. 500 € au Cercle Paul Bert Gayeulles Football : 14e édition d'un soccer en salle dédié spécifiquement aux catégories U6 à U9 licenciées à la Fédération Française de Football, le 25 février. 200 € à l'association Sportive des Cheminots Rennais section boxe thaïlandaise : le 18 mars Challenge Régional de Boxe Thaïlandaise. 1 000 € à l'ASPTT Rennes section Athlétisme : 36ème Tour Pédestre de Rennes "La Rennaise" le 19 mars sur la Base de Plein Air et de Loisirs des Gayeulles.. 5 600 € à l'association Les Coureurs d'Extrême : organisation les 1er et 2 avril des 24 h de Rennes au complexe sportif André Fresnais.. 600 € au Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Ille et Vilaine : 20ème édition de Tout Rennes Marche le 8 mai sur le site de Beauregard.. 700 € à l'UFOLEP : avec le concours du CPB, nouvelle édition de la journée de la forme le 13 mai .. 1 200 € au Comité des Fêtes de Maurepas : traditionnelle course cycliste dans les rues de Maurepas le 19 mai.. 1 000 € au Comité de quartier du Blosne : Foulées Vertes du Blosne le 26 mai.. 5 000 € au Comité Animation Liberté : 37ème édition du Grand Prix de la Liberté, course cycliste de niveau régional, le 1er juin.. 22 000 € au Cercle Paul Bert Nord-Ouest : manifestation de sandball "Sandballez à Rennes", sur le site de la Prévalaye du 6 au 11 juin.. 1 000 € à l'association "Je cours à Rennes" : le 9 juin, course pédestre "La Elle et Lui 35" autour des étangs d'Apigné. 1 000 € à l'association Club des Sports de glace de Rennes : gala annuel les 10 et 11 juin à la patinoire du Blizz. 2 000 € au Cercle Paul Bert Basket : 6e édition du Rennes Street Basket, du 23 au 25 juin sur le site de Bréquigny et à la salle Colette Besson. 5 000 € à l'association Salsa Fievra : 19 ème festival Salsa Bretaña et championnats de France de Salsa, Bachata et Kizomba, du 4 au 19 mars au complexe sportif Jean Prouff, à l'étage et au sein du quartier de Maurepas	<p>Unanimité</p>
<p>73 Sports et jeunesse – Animation sportive - Provision pour sport de haut niveau - Première affectation de crédits 2017 – Conventions financières</p> <p>1 - Accorde les subventions aux bénéficiaires désignés pour 268 000€ :</p>	<p>Unanimité</p>

	<p>* 164 000 € pour le sport de haut niveau des sports collectifs</p> <ul style="list-style-type: none">. 23 429 € au REC Rugby masculin. 32 014 € au Stade Rennais Rugby féminin. 24 448 € à la Tour d'Auvergne section Foot masculin. 31 433 € au Cercle Paul Bert section Hand masculin. 9 971 € au REC Volley-ball féminin. 11 272 € au Cercle Paul Bert Volley-ball féminin. 31 433 € à l'Union Rennes Basket masculin <p>* 104 000 € pour le sport de haut niveau des sports individuels</p> <ul style="list-style-type: none">. 8 832 € à la Tour d'Auvergne (sections Athlétisme et Tennis de Table). 12 302 € au Club Sportif de la Garnison de Rennes (sections Escrime, Pentathlon Moderne et Tir sportif). 46 275 € au Cercle Paul Bert (section Gyms, Judo, Natation et Tennis de Table). 5 826 € à l'Avenir de Rennes section Tennis de Table. 5 161 € au Stade Rennais Athlétisme. 6 796 € à Passion Judo 35. 2 687 € au REC Badminton. 1 089 € à la Société de Tir La Duguesclin. 5 149 € à Rennes Triathlon. 9 883 € à la Compagnie des Archers de Rennes <p>2- Approuve les termes des conventions à conclure avec l'association Rennes Étudiants Club Rugby et la Compagnie des Archers</p> <p>3- Autorise Mme la Maire à les signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie de la convention, notamment de simples avenants de précision ou d'ajustement</p>	
74	<p>Sports et jeunesse – Animation sportive – Provision pour évènementiel sportif - Deuxième affectation de crédits 2017 – Cercle Paul Bert – Convention financière</p> <p>1- Accorde une subvention de 86 446 € au Cercle Paul Bert pour l'organisation de la manifestation "Rennes sur Roulettes"</p> <p>2- Approuve les termes de la convention à conclure avec l'association</p> <p>3- Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie de la convention, notamment de simples avenants de précision ou d'ajustement</p>	Unanimité
75	<p>Sports et jeunesse – Action en faveur de l'enfance – Provision organisation "Fête du jeu dans les quartiers" – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Accorde une subvention de 2 300 € à l'association Maison de Quartier la Touche pour l'organisation d'un évènement le 13 mai sur le mail Mitterrand, en tant que coordonnateur de ce dernier pour le collectif Fête nationale du jeu</p>	Unanimité
76	<p>Sports et jeunesse – Action socio-éducative – Pôles multimédia de quartier – Provision multimédia (formation, fonctionnement nouveaux pôles) – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve une première affectation de crédits de 1 000 € à la Maison des Squares/AMSIC pour lui permettre de mener à bien son projet de "fabrication</p>	Unanimité

	numérique et bricolage", série d'ateliers mensuels proposée de janvier à juin à destination d'enfants et d'adultes	
77	Sports et jeunesse – Action socio-éducative – Provision pour équipement vie associative de quartier - Première affectation de crédits 2017 - Approuve une première affectation de crédits de 15 000 € à la Maison de quartier de la Bellangerais, pour permettre le fonctionnement de la salle de quartier Armorique	Unanimité
78	Sports et jeunesse – Action socio-éducative – Provision fonds de fonctionnement et projets – Première affectation de crédits 2017 - Procède à une première affectation de crédits de 7 250 € : . 550 € à l'association Enjeu d'Enfants : projet "Journée nationale des prisons" du 21 novembre au 2 décembre 2016 . 250 € à l'Amicale Rennaise Philatélique : 3 ^{ème} édition des "Rencontres philatéliques rennaises", le 21 janvier . 2 500 € à l'association Mathi : Étude de faisabilité préalable à l'ouverture d'un bistrot-épicerie-traiteur tenu par de jeunes artistes" . 2 300 € à l'association Micro-Sillons : projet "C'est sonore ici !" destiné à démocratiser la pratique de l'écoute des documentaires et créations sonores . 650 € à l'association Over the Rainbow : projet "Week-end Mississipi", du 21 au 31 janvier , organisé pour et avec les habitants de Cleunay et Beauregard . 1 000 € pour l'association Hors Mots : projet "Nelken Line" au centre culturel Triangle en février avec des animations autour de Pina Bausch	Unanimité
79	Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision jeunes en projets – Deuxième affectation de crédits 2017 - Approuve une deuxième affectation de crédits 2017 pour 11 200 € : . 3 000 € à la Maison Verte pour favoriser les pratiques artistiques des jeunes par la création d'un collectif composé d'une dizaine de danseurs de 10 à 16 ans Les trois projets suivants s'inscrivent dans le cadre du festival Urbaines. . 4 700 € à l'Antipode MJC pour la mise en place de trois temps forts: - Coordination d'une journée dédiée aux sports de glisse sur le streetpark de l'Arsenal le 26 février - Mise en place d'une journée "street-soccer et initiations aux pratiques urbaines" le 22 février - Accompagnement d'un projet porté par un groupe de jeunes visant à organiser une soirée-concert intitulée "UrbanoRap Party" mettant en avant la nouvelle scène rap rennaise dans la salle de l'Antipode le 18 février . 2 000 € à la MJC Bréquigny : reconduction du projet partenarial "Urban Trip" visant à faire participer des jeunes de différentes structures (Antipode MJC, Maison de Suède, la Caravane MJC, le centre Rey-Leroux de la Bouëxière) à un projet de création amateur danse/ multimédia/musique faisant participer des publics valides et invalides. . 1 500 € au Grand Cordel MJC : le 2 mars, évènement visant à faire découvrir et expérimenter à des jeunes de 15 à 25 ans des pratiques électro et numériques	Unanimité

<p>80 Sports et jeunesse – Autres actions en faveur des jeunes – Provision pour actions en faveur des 11-15 ans – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Affecte des crédits pour un total de 10 900 € permettant de soutenir sept des douze projets réceptionnés:</p> <ul style="list-style-type: none">. 2 000 € à la Maison Verte : projet de découverte sportive et bien être en direction de 45 jeunes de Villejean.. 2 000 € au Grand Cordel MJC : projet de création d'un documentaire animé prévu en juillet en lien avec la plasticienne Lisa Klemenz.. 700 € au Cercle Paul Bert (section Gayeulles) pour renforcer son projet de découverte des danses urbaines lancé depuis janvier 2017 (mise en place d'un stage de trois jours pour une quarantaine de jeunes pendant les vacances de Pâques. 2 000 € à l'Association Le Crabe Rouge : projet visant à accompagner un groupe d'une vingtaine de jeunes vers la création d'un clip vidéo et la découverte de diverses pratiques urbaines à travers l'organisation d'ateliers de février à juin et de visites des studios d'enregistrement. 1 500 € à la MJC Bréquigny : projet de découverte du Hip Hop à travers un stage pendant les vacances de Pâques ciblant 35 jeunes, âgés de 9 à 13 ans. 1 600 € à la MJC Maison de Suède : projet visant à accompagner un groupe de jeunes de Dullin vers la création d'un clip vidéo.. 1 100 € au Cercle Paul Bert (section Centre) : projet visant à proposer un stage d'écriture avec Sylvain Levez et de mise en scène avec Marie Bout axé sur la criée publique à des jeunes non-adhérents du CPB âgés de 11 à 15 ans.	<p>Unanimité</p>
<p>81 Sports et jeunesse - Action socio-éducative - Autres actions en faveur des jeunes - Provision pour projets étudiants – Deuxième affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve une deuxième affectation de crédits au titre de l'année 2017 pour un montant de 10 400 € et le versement des subventions aux associations :</p> <ul style="list-style-type: none">. 600 € à l'Association Radicant : 1ère édition du Festival Impact le 1^{er} avril , Place de la Mairie.. 1 500 € à l'Association La Taloché, l'association des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) : résidence, du 6 au 11 février, dans les anciennes cartoucheries de la Courrouze.. 700 € à l'Association Supélec Fest-Noz : fest-noz annuel des élèves de l'école d'ingénieurs Supélec le 17 mars, à la MJC Antipode. 1 700 € à l'Association l'Arène Théâtre : 25ème édition du festival "Entrez dans l'Arène", du 8 au 18 mars, sur le Campus de Villejean.. 900 € à l'Association Kejadenn, l'association des étudiants en breton de l'Université de Rennes 2 : organisation d'un événement autour de la culture et de la langue bretonne du 27 au 30 mars dans le cadre du mois du breton et du gallo.. 4 000 € à l'Amicale des Élèves de l'INSA de Rennes (A.E.I.R.) : 50ème édition du Festival Rock'n Solex du 4 au 8 mai sur le Campus de Beaulieu.. 1 000 € à l'Association des Étudiants Indonésiens de Rennes : organisation de l'événement " À l'exploration de l'Indonésie" le 18 mars, à la Maison des Associations.	<p>Unanimité</p>

<p>82 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Provision pour animation socio-éducative – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Procède à une première affectation de crédits pour un total de 3 090 € : . 1 900 € à l'association 3 Regards Léo Lagrange : festival l'Art et la Main les 28 et 29 janvier . 1 190 € à l'association Société d'Astronomie de Rennes (SAR) : installation d'un planétarium mobile dans le quartier de Beauregard (location d'un chapiteau nécessaire à l'inauguration de l'équipement prévue le 24 mars)</p>	<p>Unanimité</p>
<p>83 Sports et jeunesse - Action socio-éducative – Loisirs alternatifs pour les jeunes adultes – Provision manifestation ND4J – Deuxième affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve une deuxième affectation de crédits au titre de l'année 2017, pour un montant total de 26 100 € et le versement des subventions aux associations: . 6 500 € à l'Association AREPSY : ND4J sur le thème du développement durable le jeudi 2 mars, dans le parking souterrain de l'Espace des deux Rives. . 4 600 € à l'Association TJT Production : rétrospective consacrée au réalisateur Michael Mann le 16 mars, au Diapason . 4 800 € à la MJC Bréquigny : ND4J Badaboum le 17 mars, dans ses locaux. . 5 200 € à l'Association Grain de Sel : 9ème édition du Fest'n Breizh le 23 mars, à l'Étage. . 5 000 € au Grand Cordel MJC : Nuit Improvisée dans ses locaux le 4 mai, en partenariat avec la troupe de théâtre de l'Association Socio-Culturelle des Résidents et Étudiants de Beaulieu (ASCRESB).</p>	<p>Unanimité</p>
<p>84 Interventions sociales et santé – Action de prévention sanitaire – Création d'une chambre funéraire, rue de La Pompe – Demande d'avis du conseil</p> <p>- Emet un avis favorable à la demande de création d'une chambre funéraire 27 rue de La Pompe, sous réserve du respect des prescriptions des articles D2223-80 à D2223-87 du Code Général des Collectivités Territoriales, de la stricte exactitude du règlement intérieur et de la réalisation des travaux d'aménagements selon les règles de l'art</p>	<p>Unanimité</p>
<p>85 Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Association Départementale du Mouvement Français du Planning Familial d'Ille et Vilaine (MFPPF35) – Convention de partenariat - Renouvellement</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec le Planning Familial 35 du 1er avril 2017 au 31 mars 2020 2 - Autorise Mme la Maire à la signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale des contrats</p>	<p>Unanimité</p>
<p>86 Interventions sociales et santé – Accès aux loisirs pour tous : dispositif " Sortir! " – Provision accès à la culture et aux loisirs – Affectation des crédits 2017</p> <p>- Attribue une subvention de 410 000 € à l'APRAS pour le projet intitulé "Sortir!"</p>	<p>Unanimité</p>

<p>87 Interventions sociales et santé – Action sociale et accompagnement des publics - Provision pour diverses actions sociales – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Procède à une première affectation de crédits de 1 200 € au profit de l'association Les Motards ont du Cœur pour le 23ème rassemblement le 25 juin</p>	<p>Unanimité</p>
<p>88 Interventions sociales et santé – Provision actions en faveur des personnes handicapées – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve une première affectation de crédits de 10 500 €:</p> <ul style="list-style-type: none">. 3 000 € à l'association Handisup Bretagne : dispositif de colocation mixte. 2 500 € à l'association "Zanzan Films" : cinquième festival "Arts des différences" du 8 au 12 mars. 2 500 € à l'association "Pôle Art Santé" : festival "Printemps Arts et Santé". 1 500 € à l'association hospitalière "Pôle Saint-Hélier Médecine Physique et Réadaptation" : journée "Sclérose en plaques Sport et Handicap" du 3 mars. 1 000 € à l'association "Projet Bretagne – Science Po" : journée Handisport du 8 avril	<p>Unanimité</p>
<p>89 Interventions sociales et santé - Autres interventions sociales – Égalité femmes-hommes – Provision pour diverses actions en faveur des femmes – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve une première affectation de crédits de 4 630 €:</p> <ul style="list-style-type: none">. 1 000 € à l'association HF Bretagne qui a pour but de rendre visible la sous-représentation des femmes dans le domaine des Arts et de la Culture et de trouver les moyens d'y remédier. 2 000 € à l'association Histoire du féminisme qui a pour mission de documenter l'histoire des luttes pour les droits des femmes menées à Rennes et de diffuser cette connaissance au grand public. 1 000 € à la MJC Maison de Suède qui a déposé un projet "genre femmes hommes" qui vise à permettre un questionnement sur le genre, à lutter contre les préjugés hommes/femmes, à davantage favoriser l'échange par la mixité. 630 € à Antipode MJC Rennes qui propose une action spécifique en direction des filles ayant pour objectif d'accueillir et d'accompagner leurs projets	<p>Unanimité</p>
<p>90 Interventions sociales et santé – Autres interventions sociales – Provision diversité culturelle soutien association – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve l'affectation de crédits 2017 en accordant des subventions pour 13 876 € aux associations qui participent à la manifestation Rennes au Pluriel:</p> <ul style="list-style-type: none">. 576 € à Langophonies : échange autour de la diversité linguistique. 800 € à la Compagnie Lumière d'Août : lecture théâtrale de textes sur les questions post-coloniales. 800 € à l'Association Khmère d'Ille et Vilaine : programmation d'animations. 1 000 € à la compagnie Dounia pour la réadaptation du spectacle Alif. 800 € à l'association franco-iranienne AAC Matiti : spectacle de marionnettes. 2 000 € à Mosaïque Bretagne Maroc : soirée musicale. 1 500 € à Afrik Entraide pour l'organisation d'un temps d'échange. 900 € à l'Association Culturelle des Berbères de Bretagne : spectacle "Isle où	<p>Unanimité</p>

	<p>la culture est Rennes" . 2 000 € à l'Union des Associations Interculturelles de Rennes : réalisation d'un film documentaire . 1 500 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Suède : animations lors de la fête du square de Copenhague . 2 000 € à Ars Nomadis pour le projet "Les Chants du Blosne"</p>	
91	<p>Famille – Aides aux personnes âgées – Provision – Actions en direction des personnes âgées – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Procède à une affectation de 600 € au profit de l'association Université du Temps Libre (UTL) pour la journée "A la recherche du bien vieillir"</p>	Unanimité
92	<p>Famille – Établissements municipaux d'accueil de la petite enfance – Prestation de Service Unique – Conventions avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine</p> <p>1 - Approuve les nouvelles conventions de prestation de service à conclure avec la CAF pour chaque établissement d'accueil municipal de la petite enfance pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018 2 - Autorise Mme la Maire à les signer, ainsi que tout avenant ultérieur conforme à l'économie initiale du contrat.</p>	Unanimité
93	<p>Logement - Aides au logement social – Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) - Subvention de fonctionnement – Modification de la délibération attributive de subventions</p> <p>- Accorde une subvention de 3 382 € à l'AIVS et prend acte de la modification de la délibération attributive de subventions n° 0004 du 30 janvier 2017 en résultant</p>	Unanimité
94	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Travaux d'amélioration de la sécurité incendie du parking Colombier - Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage à conclure avec Rennes Métropole * Les prestations d'assistance confiées à la Ville sont évaluées à 150 000 €, montant net de taxe, valeur mars 2017, calcul sur pourcentage coût des travaux 2 - Autorise Mme la Maire à signer cette convention ainsi que tout acte s'y rapportant</p>	Unanimité
95	<p>Aménagement et services urbains environnement – Stationnement payant sur voirie - Régie "Autorisations de stationner" - Remboursement des sommes créditées sur des cartes rechargeables - Modalités</p> <p>1 - Approuve les modalités de remboursement des sommes créditées sur les cartes de stationnement * Les remboursements s'effectueront jusqu'au 30 juin 2018, date à laquelle la mise à niveau des 370 horodateurs sera terminée * La DRFip a confirmé qu'il n'était pas possible d'effectuer le remboursement via la carte bancaire des usagers et les opérations seront effectuées :</p>	Unanimité

	<ul style="list-style-type: none">- en numéraire pour un montant inférieur à 30 €- par chèque pour un montant compris entre 30 € et 300 €- par mandat pour un montant supérieur à 300 € <p>2 - Approuve le règlement intérieur</p>	
96	Aménagement et services urbains, environnement – Parc Naturel Urbain - Prairies Saint-Martin – Acquisition d'une propriété située Chemin Canal Saint-Martin 1 - Décide l'acquisition, suite à une négociation amiable, d'une parcelle bâtie de 81 m ² située chemin du Canal Saint Martin, au prix de 52 612 € 2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir, ainsi que les éventuels actes subséquents.	44 voix pour, 2 voix contre (Groupe Parti de Gauche) et 13 abstentions (Groupe Alternance 2020)
97	Aménagement et services urbains, environnement – Boulevard Albert 1er - Désaffectation et déclassement du domaine public communal – Cession d'un terrain non bâti – Approbation 1 - Constate la désaffectation d'une emprise de 40 m ² 2 - Décide le déclassement de cette emprise hors du domaine public communal 3 - Décide l'aliénation au prix de 9 000 € 4 - Autorise Mme la Maire à signer tout document relatif à la procédure de déclassement, la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique ainsi que tous les actes subséquents.	Unanimité
98	Aménagement et services urbains, environnement – 42 rue Saint-Georges – Déclassement – Cession d'un terrain 1 - Décide le déclassement d'un terrain de 9 m ² , 42 rue Saint-Georges 2 - Décide de l'aliénation au prix de 12 150 €, 3 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir et les éventuels actes subséquents.	Unanimité
99	Aménagement et services urbains, environnement – 7A rue du Sergent Guihard – Cession d'un terrain 1 - Décide l'aliénation d'un terrain de 120 m ² pour un montant de 55 000 € 2 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir et les éventuels actes subséquents.	Unanimité
100	Aménagement et services urbains, environnement – Quartier Villejean – Ilot Bourgogne - Désaffectation - Déclassement - Cession d'un terrain à bâtir – Approbation 1 - Constate la désaffectation d'un terrain d'une superficie de 410 m ² 2 - Décide le déclassement de cette emprise du domaine public communal 3 - Cède le terrain au prix de 102 500 € HT 4 - Autorise Mme la Maire à signer tous les actes à intervenir dans le cadre de cette procédure.	Unanimité

101	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Alphonse Guérin - 38-40 rue Alphonse Guérin – Déclassement - Cession d'un terrain à la société Territoires & Développement 1 - Décide le déclassement d'une bande de 16 m ² hors du domaine public routier communal 2 - Décide l'aliénation à l'euro symbolique à l'aménageur de la ZAC 3 - Autorise Mme la Maire à signer l'acte authentique à intervenir et les éventuels actes subséquents.	Unanimité
102	Aménagement et services urbains, environnement - ZAC Atalante ViaSilva - Programme des équipements publics – Acceptation de la remise des ouvrages 1 - Approuve le principe de la réalisation, dans la partie rennaise du périmètre de la ZAC Atalante ViaSilva, par Rennes Métropole ou, le cas échéant, son concessionnaire, des équipements publics de compétence communale : espaces verts et arbres d'alignements, mobiliers de propreté publique, cheminements doux non liés aux voiries ni inscrits au schéma directeur métropolitain ad hoc 2 - Conditionne l'incorporation au patrimoine municipal des équipements à l'association préalable de la Ville à l'élaboration du projet d'aménagement correspondant, à la validation des dossiers techniques, au contrôle de la bonne exécution des ouvrages puis à leur réception 3 - Autorise Mme la Maire ou toute personne dûment accréditée à signer tout document ou acte à prendre en application de la présente.	Unanimité
103	Aménagement et services urbains, environnement - Ilot Bois Perrin - Objectifs et modalités de la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté - Approuve les objectifs et les modalités de la concertation concernant la création d'une ZAC sur l'îlot Bois Perrin. * Objectifs de l'opération : accompagner le resserrement du Centre Hospitalier Guillaume Régnier et renforcer l'intégration urbaine de l'équipement dans la ville; réduire l'enclavement du site; développer une plus grande mixité sociale et générationnelle par la réalisation de programmes de logements diversifiés dans ce secteur de la ville où le logement social reste à développer; améliorer l'accueil petite enfance du quartier par l'implantation d'une crèche associative; mettre en valeur les espaces paysagers ainsi que l'identité historique du site par la préservation du patrimoine architectural bâti * Modalités de la concertation : . réunions avec les habitants et les acteurs du quartier . mise à disposition, avec registre et après annonce publique, d'un dossier présentant enjeux et objectifs de l'opération, sous forme d'une exposition	Unanimité moins 13 abstentions (Groupe Alternance 2020)
104	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Ilot de l'Octroi – Cession d'un terrain à bâtir – Approbation 1 - Décide l'aliénation d'un terrain de 468 m ² au prix de 280 800 € HT 2 - Autorise Mme la Maire à signer la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique et tous documents subséquents.	Unanimité

105	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC de la Mabilais – Suppression de la ZAC – Approbation - Approuve la suppression de la ZAC de la Mabilais. * 98,8 % des logements sont livrés et 100 % le seront courant 2017. 100 % du programme des activités est livré, de même que 100% des équipements	Unanimité
106	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Madeleine – Rue de Buferon – Acquisition d'un terrain bâti 1 - Décide l'acquisition d'une parcelle de terrain de 13 m ² supportant un appentis, au prix de 286 € 2 - Autorise Mme la Maire à signer la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique et tous documents subséquents. 3 - Décide la démolition du bien et autorise Mme la Maire à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme correspondantes	Unanimité
107	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Madeleine – Lot F – Cession de charges foncières à la Société Nationale Immobilière – Approbation 1 - Décide l'aliénation d'une emprise foncière de 957 m ² , rue de Buferon * Cession de charges foncières au prix de 605 500 € (soit 350 € HT/m ² de surface habitable) . Aucune réduction de prix ne sera appliquée dans l'hypothèse de la réalisation d'une surface inférieure. Si le constructeur réalisait une surface de plancher et habitable supérieure, il serait redevable à la Ville d'un complément de prix sur la base du prix unitaire ci-dessus indiqué 2 - Autorise Mme la Maire à signer la promesse synallagmatique de vente, l'acte authentique et tous documents subséquents.	Unanimité
108	Aménagement et services urbains, environnement – ZAC Normandie Saumurois – Programme D – Déclassement – Cession de charges foncières – Rectificatif – Approbation 1 - Approuve définitivement le déclassement de l'emprise de 3000 m ² , square de Normandie, hors du domaine public routier. 2 - Approuve la cession de charges foncières au prix rectifié de 872 900€ HT 3 - Autorise Mme la Maire à signer tous les actes à intervenir dans le cadre de cette vente	Unanimité
109	Aménagement et services urbains, environnement - Secteur du Gros Chêne - Objectifs et modalités de la concertation préalable à la création d'une Opération d'Aménagement - Approuve les objectifs et les modalités de la concertation concernant l'opération d'aménagement du Gros Chêne. * En parallèle de la réflexion sur le volet urbain, plusieurs études pré opérationnelles seront conduites et préciseront le parti d'aménagement retenu et les montages opérationnels adaptés. Dans ce cadre, le projet d'aménagement fera l'objet d'une étude d'impact qui sera engagée au second trimestre 2017	Unanimité

	<p>* Modalités de la concertation :</p> <ul style="list-style-type: none">. réunions avec les habitants et acteurs du quartier. mise à disposition, avec registre et après annonce publique, d'un dossier présentant les enjeux et les objectifs de l'opération, sous forme d'une exposition ouverte au public pendant une durée minimum d'un mois. ouverture d'une maison du projet identifiée comme lieu de ressources et d'échanges à destination des habitants du quartier	
110	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Politique de la Ville – Contrat de Ville – Provision pour diverses actions – Première affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve le premier programme d'actions en apportant le soutien de la Ville à douze projets d'associations et organismes porteurs pour un montant de 37 800 €:</p> <ul style="list-style-type: none">. 9 000 € à l'Antipode MJC Rennes : projet des Musiciens dans la ville. 1 000 € à l'association Déclif Femmes : médiation sociale et interculturelle. 1 600 € à l'Association Jeunesse Pour la Solidarité : journée culturelle de l'Amérique latine. 2 100 € pour l'Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale : accompagnement conseil citoyens. 5 000 € pour l'Association Rennaise des Centres Sociaux pour Ordilangue. 9 500 € à l'Association Rennaise des Centres Sociaux pour le Village vertical (Maurepas). 1 500 € à Développement Social Humain de Proximité : journées "détente relaxation". 2 500 € à Entertainment Art Network : émissions vidéos de valorisation du quartier. 1 000 € à Espoir et Entraide Scolaire : projet "A moi, mon quartier". 1 400 € à Étude Plus pour une journée d'orientation. 1 000 € à Kouliballets pour le projet En-vie. 1 200 € à Mosaïque Bretagne Maroc : prévention des maladies en milieu féminin d'origine étrangère. 1 000 € à Terre des Arts pour les Jardins des arts : l'art en partage, parents et enfants ensemble	Unanimité
111	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Provision pour diverses actions de sécurité routière – Affectation de crédits 2017</p> <p>- Approuve l'attribution de subventions à la Ligue Nationale des Clubs Motocyclistes de la Police Nationale et disciplines associées pour 7 200 € et aux collèges Clotilde Vautier et Hautes Ourmes pour un total de 7 500 € (5 100 € pour le collège Clotilde Vautier et 2 400 € pour le collège des Hautes Ourmes)</p>	Unanimité
112	<p>Aménagement et services urbains, environnement - Développement durable - Parc des Tanneurs - Requalification paysagère - Étude archéologique préalable - Convention de partenariat avec l'Etat et l'Inrap</p> <p>1 - Approuve les termes de la convention de partenariat avec l'Etat et l'INRAP en vue de réaliser une étude archéologique pour compléter la connaissance archéologique du site et préciser l'ampleur et la nature des restaurations qui s'avèreront nécessaires</p>	Unanimité

* La Ville apporte la mise en œuvre de moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'étude, en régie directe ou sous la forme de prestations, à savoir, en 2017 : débroussaillage, coupe de la végétation présente et mise à disposition de l'INRAP des moyens de terrassement pour le décapage des terres

* A l'issue de la fouille, les vestiges seront mis en valeur pour être présentés au public

* Coût global prévisionnel de l'étude évalué à 156 900 €, dont 52 300 € à la charge de la Ville de Rennes

2 - Autorise Mme la Maire à signer la convention ainsi que tout avenant ultérieur éventuel conforme à l'économie initiale de la convention

113 Action économique – Actions pour l'emploi – Provision pour emploi associatif local – Conventions bipartites – Deuxième affectation de crédits 2017

Unanimité

1 - Approuve les termes des conventions bipartites à conclure avec les associations Les Petits Débrouillards, La Maison Verte, la Maison de la Consommation et de l'environnement, le Stade Rennais (Athlétisme), Antipode MJC Rennes, le Cercle Paul Bert et "I'm from Rennes"

. Poste d'initiateur de projets technologiques de l'association Les Petits Débrouillards : convention du 23 mars au 31 décembre 2017. Participation Ville, en année pleine, maintenue à 3 000 € par an, soit 2 325 € pour la période

. Poste d'agent d'accueil, d'information et de secrétariat de l'association La Maison Verte : convention du 1^{er} avril au 31 décembre 2017 (date de renouvellement de la convention avec l'équipement). Participation Ville, en année pleine, maintenue à 9 130 € par an soit 5 325,83 € pour la période

. Poste de médiateur de l'association Maison de la Consommation et de l'Environnement : convention du 1^{er} avril au 31 décembre 2017. Participation Ville, en année pleine, maintenue à 8 000 € par an, soit 6 000 € pour la période

. Poste d'éducateur sportif de l'association Stade Rennais (Athlétisme) : convention du 1^{er} avril au 31 décembre 2017. Participation de la Ville, en année pleine, maintenue à 11 393 € par an, soit 8 544,75 € pour la période

. Poste de médiateur culturel de l'association Antipode MJC Rennes : convention du 4 mai au 31 décembre 2017 (date de renouvellement de la convention avec l'équipement). Participation Ville, en année pleine, maintenue à 9 130 € par an, soit 4 488,92 € pour la période

. Poste de secrétariat de l'association Cercle Paul Bert (section Gayeulles) : convention du 4 mai au 31 décembre 2017 (date de renouvellement de la convention avec l'équipement). Participation Ville, en année pleine, maintenue à 8 000 € par an, soit 3 933,33 € pour la période

. Poste de maintenance informatique de l'association Cercle Paul Bert (section Centre) : convention du 4 mai au 31 décembre 2017 (date de renouvellement de la convention avec l'équipement). Participation Ville, en année pleine, maintenue à 9 130 € par an, soit 4 488,92 € pour la période

. Poste de secrétariat de l'association Cercle Paul Bert (section Villejean) : convention du 19 mai au 31 décembre 2017 (date de renouvellement de la convention avec l'équipement de quartier). Participation Ville, en année pleine, maintenue à 8 000 € par an, soit 3 600 € pour la période

. Convention pour un poste de chargé(e) de production de l'association "I'm from Rennes", du 20 mars 2017 au 19 mars 2018. Participation Ville de 8 000 €

pour cette période, soit 6 244,44 € pour l'année 2017
2 - Autorise Mme la Maire à signer les conventions, ainsi que tout avenants ultérieurs éventuels conformement à l'économie initiale du contrat

114 Relations internationales – Provision aide aux pays en développement – Première affectation de crédits 2017

Unanimité

- Procède à une première affectation de crédits de 2 260 € :
 - . 1 820 € au profit du Comité rennais de l'association France Palestine Solidarité : frais de transport entre Rennes et Paris d'une équipe féminine de basket-ball de Jéricho.
 - . 440 € au profit de l'association « Tous pour la Syrie » : organisation d'une conférence à Rennes le 18 mars sur la situation actuelle en Syrie.

115 Relations internationales – Provision – Aides pour projets à caractère international – Deuxième affectation de crédits 2017

Unanimité

- Procède à une deuxième affectation de crédits de 4 000 € :
 - . 3 000 € au comité de jumelage Rennes-Jinan : participation de 17 rameuses rennaises à la compétition annuelle de « dragon boat » (embarcation traditionnelle chinoise) dans la ville partenaire de Jinan, le 30 mai.
 - . 1 000 € à l'association Bretagne-Japon : édition 2017 du Nihon Breizh Festival (4ème édition), les 18 et 19 mars, campus universitaire de Beaulieu

116 Administration générale – Vœu relatif au déploiement du compteur Linky présenté par le Groupe Ecologiste

**Unanimité moins
2 abstentions (Groupe
Parti de Gauche)**

- Adopte le vœu présenté par le Groupe Ecologiste
- * La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit le déploiement sur le territoire national de compteurs communicants permettant la relève à distance des index de consommation d'électricité et de gaz, et leur transmission journalière aux fournisseurs d'énergie.
- * D'ici 2021, 90 % des compteurs électriques seront remplacés par des compteurs communicants Linky. Ce projet est piloté par Enedis. Ces compteurs ont pour objectifs annoncés d'améliorer la gestion des flux de consommation et de production sur le réseau de distribution, de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et de favoriser les économies d'énergie grâce notamment au pilotage à distance et à la télé-relève. À Rennes, leur installation a déjà débuté et devrait s'amplifier dans le courant de l'année 2017.
- * Le déploiement des réseaux et compteurs « intelligents » est essentiel pour que la transition énergétique soit techniquement réalisable vers un système 100 % renouvelable.
- * Toutefois, comme le rappelle le rapport de l'ADEME de juillet 2015, le compteur ne sera bénéfique pour la transition énergétique qu'à la condition qu'Enedis et les acteurs de marché accompagnent les ménages pour leur donner les moyens de réduire leur consommation. En matière de transition énergétique, Linky devra donc faire ses preuves.

* Au-delà de cette question de l'intérêt du compteur Linky en faveur de la transition énergétique, l'installation de ces compteurs suscite des inquiétudes auprès de nombreux citoyens notamment concernant la question des risques sanitaires, mais aussi de la protection des données collectées.

* Concernant les risques sanitaires, le rapport d'expertise de l'Anses en date du 15 décembre conclut à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants engendre des effets sanitaires à court ou long terme.

* L'Anses conclut néanmoins dans le même temps que le déploiement des compteurs communicants « intervient au moment où les objets connectés se multiplient pour des applications diverses », multiplication qui peut avoir des conséquences sanitaires. Afin d'anticiper et de systématiser « la question de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques », l'Agence appelle ainsi les opérateurs chargés du déploiement de ces compteurs « à fournir une meilleure information au public quant aux modalités de fonctionnement » de ces nouvelles technologies.

Ainsi, le Conseil municipal de Rennes émet le vœu que :

- comme le recommande l'Anses, « le développement des objets connectés s'accompagne de la définition de 'normes techniques', propres à assurer une caractérisation de l'exposition des personnes » ;

- les entreprises chargées de la pose des compteurs Linky veillent au déroulement des travaux dans le respect du droit des personnes et de la propriété ; dans ce cadre, le rôle de médiateur d'Enedis auprès des usagers est essentiel, particulièrement auprès de ceux qui s'inquièteraient de son installation ;

- un travail d'information et un débat avec les Rennais soient organisés sur la place et l'impact des objets connectés en milieu urbain et dans l'habitat dans le cadre de la Fabrique Citoyenne, associant différents partenaires dont Enedis, GrDF, la MCE, l'ANSES...

**117 Administration générale – Délégation du Conseil municipal à la Maire –
Compte rendu des mois de décembre 2016 et janvier 2017**

Le conseil prend acte

- Prend acte du compte-rendu des décisions pour les mois de décembre 2016 et janvier 2017

**118 Administration générale – Personnel – Convention de mise à disposition de
personnel auprès de la Caisse des Écoles**

Unanimité

1 - Approuve les termes de la convention à conclure avec la Caisse des Écoles relative à la mise à disposition d'un animateur de la Ville au profit de la Caisse des Écoles, dans le cadre de la mission de réussite éducative

2 - Autorise Mme la Maire à signer cette convention, ainsi que tout acte s'y rapportant

**119 Administration générale – Personnel – Agents contractuels - Précisions
d'emplois**

Unanimité

1- Approuve les précisions d'emploi relatives à un emploi d'attaché, au service promotion santé territoires de la Direction Santé Publique Handicap,

* Aucun candidat titulaire ou inscrit sur liste d'aptitude n'ayant pu être retenu

par le jury, il convient de permettre l'accès à l'emploi approuvé par DCM 46 du 12 janvier 2009, à un agent non titulaire, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} avril 2017, avec les missions suivantes :

- piloter des projets thématiques,
- accompagner les projets de promotion et d'éducation à la santé pour les quartiers sur les thématiques suivies.

2- Fixe la rémunération

* Pour trois emplois au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional car, compte tenu de l'expertise développée sur les postes par les agents contractuels et de l'absence de concours organisés dans cette filière, il convient de revoir la rémunération de certains agents

- . assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, discipline chant/technique vocales, au 2^{ème} échelon, à compter du 1^{er} février 2017
- . assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe, département théâtre, au 5^{ème} échelon, à compter du 1^{er} janvier 2017
- . professeur d'enseignement artistique de classe normale, spécialité musiques traditionnelles, au 4^{ème} échelon, à compter du 1^{er} octobre 2017

* Pour l'attaché au sein du service promotion santé territoires, la rémunération proposée est basée sur l'échelle indiciaire du grade d'attaché, complétée du supplément familial de traitement, le cas échéant, ainsi que des primes et indemnités afférentes à ce grade, à compter du 1^{er} avril 2017

120 Administration générale - Personnel – Processus électoraux – Rémunérations de personnels non permanents – Modification

Unanimité

1 - Adopte les modalités et taux de rémunération des personnels participant à tous les processus électoraux dans le cadre des scrutins politiques

Fonction	Nb heures du forfait	Forfait brut proposé par tour de scrutin
Responsable de site	13,5	142,02
Responsable de site 3-4 bureaux majoration +15%	13,5	163,22
Responsable de site 5 à 7 bureaux majoration +30%	13,5	184,55

2 - Abroge les dispositions de la délibération n° 2017-45 du 30 janvier 2017 pour la seule catégorie des responsables de site

121 Administration générale - Personnel – Transformations d'emplois au titre de l'année 2017 – Premier complément

Unanimité

- Prend en compte les modifications qui se traduisent par :
 - . La transformation d'un emploi de rédacteur (trice) en un emploi de professeur d'enseignement artistique, à la Direction de la Culture
 - . La transformation d'un emploi d'agent(e) de maîtrise en un emploi de technicien(ne) à la Direction des Jardins et de Biodiversité

122	<p>Administration générale - Approvisionnements – Adhésion de la Ville de Rennes à la convention cadre de partenariat du projet "Eau en Saveurs"</p> <p>1 - Approuve l'adhésion de la Ville de Rennes à un partenariat ayant pour objet la protection des ressources en eau du bassin rennais avec Rennes Métropole, la Collectivité Eau du Bassin Rennais, et les communes volontaires issues du périmètre administratif de la Collectivité Eau du Bassin Rennais</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à signer la convention cadre de partenariat</p>	Unanimité
123	<p>Administration générale - Approvisionnements - Marchés de préservation des ressources en eau du Bassin Rennais via l'acquisition de produits agricoles : Marchés "Eau en Saveurs" – Constitution d'un groupement de commandes avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais - Désignation de représentants</p> <p>1 - Approuve l'adhésion de la Ville au groupement de commandes, dans lequel la Ville sera le coordonnateur, pour la passation de marchés de préservation des ressources en eau du Bassin Rennais via l'acquisition de produits agricoles</p> <p>2 - Autorise Mme la Maire à signer la convention constitutive de ce groupement</p> <p>3 - Autorise Mme la Maire à exécuter le ou les marchés élaborés par le groupement</p> <p>4 - Procède à la désignation des représentants de la Ville (un titulaire et un suppléant), choisis parmi les membres de la Commission d'appel d'offres de la Ville ayant voix délibérative, qui seront membres de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour la passation de marchés de préservation des ressources en eau du Bassin Rennais, via l'acquisition de produits agricoles : Marchés "Eau en Saveurs"</p>	Unanimité
124	<p>Administration générale – Marchés publics - Approvisionnements – Centrale d'achat métropolitaine REGATE – Conditions générales de recours – Approbation</p> <p>- Approuve les termes des conditions générales de recours à la centrale d'achat REGATE qui seront intégrées dans les conventions d'adhésion de ses membres</p>	Unanimité
125	<p>Administration générale - Approvisionnements - Signature du "Pacte de Milan"</p> <p>- Autorise Mme la Maire à signer le Pacte de Milan, étant précisé que Mme Noisette, Adjointe à la Maire déléguée aux Approvisionnements, sera l'élue référente sur ce dossier</p> <p>* Le pacte engage la collectivité signataire autour de six axes :</p> <ul style="list-style-type: none">- mettre en place une gouvernance alimentaire locale pour assurer un environnement propice à une action efficace- promouvoir une alimentation durable et une bonne nutrition- assurer l'équité sociale et économique- appuyer la production alimentaire (liens rural-urbain)- optimiser l'approvisionnement et la distribution alimentaires- prévenir le gaspillage alimentaire	Unanimité

126 Administration générale – Dénominations de voies, d'espaces et d'équipements

- Approuve les nouvelles dénominations de voies et les modifications proposées.

*** Créations de dénominations de voies**

Quartier 2 - Thabor – Saint-Hélier – Alphonse Guérin – Zac Baud-Chardonnet

. Rue Rose Valland, Historienne d'Art et Résistante (1898 - 1980), pour une voie d'orientation Nord-Sud, partant de la rive Sud de la Rambla et aboutissant sur la rive Nord de l'avenue Gaston Monnerville

. Place Assia Djebar, Écrivaine Berbère et Académicienne Française (1936 - 2015), pour une place centrale de la Zac Baud-Chardonnet, située entre la rive Est de l'avenue Jorge Semprun, la rive Ouest de la voie précédente et la rive Sud de la Rambla

. Promenade Danielle Casanova, Résistante déportée (1909 - 1943), pour un cheminement doux d'orientation Nord-Sud - Ouest-Est, partant de la rive Sud rue Jules Andrade et aboutissant sur la rive Ouest de la rue Raymonde Foreville

. Promenade Charlotte Delbo, Résistante déportée (1913 - 1985), pour un cheminement doux d'orientation Ouest-Est, partant de la rive Est de la rue Françoise Elie et aboutissant sur le jardin ci-après dénommé

. Jardin Marie-Claude Vaillant-Couturier, Résistante Déportée (1912 - 1996), pour un espace-vert en patte d'oie d'orientation Nord-Sud et Ouest-Est, partant rive Sud de la rue Jules Andrade et aboutissant au sud sur l'avenue Gaston Monnerville et à l'est sur le croisement entre la rue Raymonde Forville et la rue Alexandra David-Néel

. Passerelle Alice Milliat, Organisatrice des Jeux Internationaux Féminin (1884 - 1957), pour une passerelle piétonne d'orientation Nord-Ouest Sud-Est, traversant la Vilaine partant de l'Est de l'allée André Ménard et aboutissant sur la rive Est (future parc de la ZAC)

Quartier 3 - Bourg l'Évêque-La Touche-Moulin du Comte

. Jardin Anne Cogné, Militante Associative Féministe (1930 - 2013), pour un espace vert situé à l'emplacement de l'ancienne clinique de La Sagesse, en cœur d'îlot, à l'angle du quai d'Ille-et-Rance et de la rue du Père Grignon

ZAC – Ilot de l'Octroi

. Jardin Louise Ménard, Bienfaitrice des pauvres (1797 - 1837), pour un espace vert dans l'îlot délimité par les : rue de la Carrière à l'Ouest – rue de Lorient au Nord – Rue Louis Guilloux à l'Est et la confluence de l'Ille et de la Vilaine

. Esplanade Julie-Rose Calvé, Cantatrice Rennaise à la Nouvelle-Orléan (1815 - 1908), pour une placette située à l'angle de la rue Louis Guilloux, à l'Est et l'Ille au Sud. Face au Nord-Ouest du jardin de la Confluence

Quartier 5 - Maurepas – Bellangerais ZAC – Maurepas-Gayeulles

. Place Susan B. Anthony, Féministe et Abolitionniste américaine (1820 - 1906), pour un espace requalifié au Sud-Ouest de l'ancienne place d'Erlangen incluant le parvis de l'église Saint-Jean-Marie-Vianney

Quartier 10 – Villejean – Beauregard : ajout

. Avenue Charles et Raymonde Tillon , Homme politique - Résistant - (1897 - 1993 ; et Femme politique - Résistante déportée - (1915 - 2016). Modification de la dénomination Avenue Charles Tillon, délibération du conseil municipal n° 59, du 10 Janvier 1994, il est proposé d'y associer le prénom de son épouse Raymonde Tillon décédée récemment. Mesure applicable au 1^{er} janvier 2018, pour laisser aux riverains le temps de s'approprier cette nouvelle dénomination

* **Bilinguisation Français / Breton** : des créations de dénominations de voies ci-dessus (voir annexe)

* **Dénomination d'un équipement**

Quartier 2 - Thabor – Saint-Hélier – Alphonse Guérin

. Base Nautique Maurice Cognet, Président de la Ligue Bretagne-Anjou-Orléanais des Sociétés d'Aviron (1921 - 2015), pour la Base Nautique Municipale, située au 35, rue Jean-Marie Huchet

* **Bilinguisation Français / Breton** de la dénomination de la Base Nautique ci-dessus, voir annexe ci-dessus

* **Suppression – Prolongement - Réduction**

Quartier 2 - Thabor – Saint-Hélier – Alphonse Guérin

. Suppression de la rue de la Corderie remplacée par la rue Jules Andrade prolongée. Rue Jules Andrade : voie d'orientation Ouest-Est, partant du boulevard Villebois-Mareuil et aboutissant au croisement des rues Georges Charpak et Raymonde Foreville

Quartier 5 - Maurepas - Bellangerais

- Dans le cadre du réaménagement du secteur du Gast

. prolongement la rue d'Erlangen : Voie d'orientation Ouest-Est, partant de l'avenue Général George S. Patton et se prolongeant jusqu'au Nord-Ouest de la Place Lucie et Raymond Aubrac

. réduction de la rue de la Perrière : Voie d'orientation Ouest-Est, partant de la rue Poullart des Places et aboutissant au Sud-Ouest de la place Lucie et Raymond Aubrac

. redéfinition de la place Lucie et Raymond Aubrac : Espace dont les limites se situent : à l'Ouest à l'alignement des futurs bâtiments situés entre les rues d'Erlangen et de la Perrière réduites, au Nord à l'alignement des bâtiments en cours d'achèvement, à l'Est, la rue Guy Ropartz et au Sud, à l'alignement des bâtiments en cours d'achèvement

* **Régularisation d'intitulés de plaques de rues (cf.annexe)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 55.

Le Secrétaire,

Tristan LAHAIS

Publié et affiché conformément à l'article L 2121.25 du Code Général de Collectivités Territoriales.

En Mairie, à Rennes, le

La Maire,

Nathalie APPÉRÉ

ANNEXE AU RAPPORT N° 126 :

Bilinguisation : Français/Breton des créations de dénominations de voies

<u>Français :</u>	<u>Breton :</u>
Rue Rose Valland Historienne d'Art Résistante (1898 - 1980)	Straed Rose Valland Istorourez an Arzoù Rezistantez (1898 - 1980)
Place Assia Djébar Écrivaine Berbère Académicienne Française (1936 – 2015)	Plasenn Assia Djébar Skrivagnerez Verber Akademiadez C'hall (1936 – 2015)
Promenade Danielle Casanova Résistante morte en déportation (1909 – 1943)	Pourmenadenn Danielle Casanova Rezistantez marvet e deportadur (1909 – 1943)
Promenade Charlotte Delbo Résistante déportée (1913 – 1985)	Pourmenadenn Charlotte Delbo Rezistantez deportet (1913 – 1985)
Jardin Marie-Claude Vaillant-Couturier Résistante déportée (1912 – 1996)	Liorzh Marie-Claude Vaillant-Couturier Rezistantez deportet (1912 – 1996)
Passerelle Alice Milliat Organisatrice des Jeux Internationaux Féminin (1884 - 1957)	Treuzel Alice Milliat Aozerez ar C'hoarioù Etrebroadel evit ar Merc'hed (1884 - 1957)
Jardin Anne Cogné Militante Associative Féministe (1930 - 2013)	Liorzh Anne Cogné Stourmerez kevredigezhel Stourmerez evit ar merc'hed (1930 - 2013)
Jardin Louise Ménard Bienfaitrice des pauvres (1797 – 1837)	Liorzh Louise Ménard Madoberourez ar beorien (1797 – 1837)
Esplanade Julie-Rose Calvé Cantatrice Rennaise à la Nouvelle-Orléans (1815 - 1908)	Reper Julie-Rose Calvé Kanourez Roazhonat e La Nouvelle-Orléans (1815 - 1908)
Place Susan B. Anthony Féministe et Abolitionniste américaine (1820 – 1906)	Plasenn Susan B. Anthony Stourmerez evit ar merc'hed ha Defoulerez amerikan (1820 – 1906)
Avenue Charles et Raymonde Tillon Homme politique - Résistant (1897 - 1993) Femme politique –Résistante déportée (1915 – 2016)	Bali Charles ha Raymonde Tillon Politiker - Rezistant (1897 - 1993) Politikerez - Rezistantez deportet (1915 – 2016)

Bilinguisation : Français/Breton d'une dénomination d'un équipement

<u>Français :</u>	<u>Breton :</u>
Base Nautique Maurice Cognet Président de la Ligue Bretagne-Anjou- Orléanais des Sociétés d'Aviron (1921 - 2015)	Diazlec'h merdeñ Maurice Cognet Prezidant Kevre Breizh-Anjev- Orleanez ar C'hevredadoù Roeñverezh (1921 - 2015)

Régularisation d'intitulés de plaques de rues et la bilinguisation : Français/Breton

Ancien libellé/intitulé	Nouveau libellé/intitulé	Breton
Square de Baud	Square de Baud Commune du Morbihan	Skwar Baod Kumun eus ar Mor-Bihan
Situation géographique : Pour un espace situé en impasse dans le prolongement de la rue du Blavet		
Rue de Beaumanoir Combattant des Trente (1352)	Rue de Beaumanoir Combattant des Trente (1351) (1310 - 1367)	Straed de Beaumanoir Emgann an Tregont (1351) (1310 - 1367)
Situation géographique : Voie d'orientation Est-Ouest, partant du croisement des rues de Rohan et de l'Horloge et aboutissant place du Calvaire		
Boulevard de Beaumont	Boulevard de Beaumont Manoir du XV ^e siècle	Boulouard Beaumont Maner eus ar XV ^{vet} kantved
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest-Est, partant de la rue de l'Alma et aboutissant place de la Gare		
Rue de Bel-Air	Rue de Bel-Air Lieu-dit	Straed Bel Air Lec'hanv
Situation géographique : Voie d'orientation Sud-Ouest et Sud-Nord, partant de la rive Est de la rue de Vern et aboutissant avenue de Cork		
Rue de la Bellangerais	Rue de la Bellangerais Lieu-dit	Straed La Bellangerais Lec'hanv
Situation géographique : Voie en impasse d'orientation Sud-Ouest – Nord-Est, partant de la rive Est de la rue de la Motte-Brûlon		
Rue de Belleville	Rue de Belleville Lieu-dit	Straed Belleville Lec'hanv
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud, partant de la rive Sud-Est de la rue de Vern et aboutissant sur la rive Nord-Ouest de la rue Adolphe Leray		
Rue Bruté de Rémur Evêque de Vincennes au Canada (1779 - 1839)	Rue Bruté de Rémur Evêque de Vincennes en Indiana (1779 - 1839)	Straed Bruté de Rémur Eskob Vincennes en Indiana (1779 - 1839)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud, partant de la rive Sud de la rue Champion de Cicé et aboutissant en impasse après de croisement du chemin des Ormes		
Passage des Carmélites Couvent de femmes (1678)	Passage des Carmélites Couvent de religieuses (XVII ^e siècle)	Tremen ar C'harmezezed Kouent leanezed (XVII ^{vet} kantved)
Situation géographique : Voie piétonne d'orientation Sud-Ouest – Nord-Est, partant de la rive Est de la rue d'Antrain et aboutissant au Nord-Ouest de la place Hoche		
Rue des Carmes Couvent de religieux	Rue des Carmes Couvent de religieux (XVII ^e siècle)	Straed Karmez Kouent leaned (XVII ^{vet} kantved)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud, partant du croisement des rues Vasselot et Saint-Thomas et aboutissant sur la rive Nord du boulevard de la Liberté.		
Rue du Cartage	Rue du Cartage Ancien marché	Straed ar C'hartaj Marc'had gwechall
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud, partant de la rive Sud-Est de la place du Calvaire et finissant par des marches aboutissant sur la rive Nord du quai Duguay-Trouin		

Allée César Franck Compositeur (1882 - 1890)	Allée César Franck Compositeur (1822 - 1890)	Alez César Franck Sonaozour (1822 - 1890)
Situation géographique : Voie d'orientation Est-Ouest, partant de la rive Ouest de la rue Kerviler et aboutissant à l'Est du square René Coty.		
Rue du Chapitre	Rue du Chapitre Assemblée religieuse	Straed ar Chabistr Bodadenn relijiel
Situation géographique : Voie d'orientation Est-Ouest, partant du Nord-Ouest de la place du Calvaire et aboutissant au croisement des rues Georges Dottin et de la Psalette.		
Rue Charles Demange Avocat Français Défenseur d'Alfred Dreyfus (1841 - 1925)	Rue Charles Demange Avocat d'Alfred Dreyfus (1841 - 1925)	Straed Charles Demange Alvokad da Alfred Dreyfus (1841 - 1925)
Situation géographique : Voie d'orientation Sud-Est - Nord-Ouest et Nord-Est – Sud-Ouest, partant de la rive Nord-Ouest de la rue Doyen Albert et Pierre Bouzat et se terminant en impasse		
Square Charles-Hercule de Kéranflech Philosophe (1730 - ?)	Square Charles-Hercule de Kéranflec'h Philosophe (1711 - 1787)	Skwar Charles-Hercule Kéranflec'h Prederour (1711 - 1787)
Situation géographique : Pour un espace d'orientation Sud-Nord et Est-Ouest délimité à l'Ouest par la rue Andrée Récipon, au Sud par le square des Collines et à l'Est par le square de Massouah		
Rue Charles-Marie Widor Compositeur et organiste (1884 - 1937)	Rue Charles-Marie Widor Compositeur et organiste (1844 - 1937)	Straed Charles-Marie Widor Sonaozour hag ograouer (1844 - 1937)
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest-Est et Nord-Ouest – Sud-Est, partant de la rive Est de la rue de Trégain et aboutissant sur la rive Nord de la rue de Fougères.		
Rue Charles Müller Homme de lettres (1877 - 1915)	Rue Charles Müller Homme de lettres (1877 - 1914)	Straed Charles Müller Lennegour (1877 - 1914)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud, partant de la rive Sud de la rue des Planches et aboutissant sur la rive Nord de la rue Jean Boucher.		
Rue Chateaurenault Lieutenant général	Rue Château-Renault Lieutenant général de Bretagne (1637 - 1716)	Straed Château-Renault Pennletanant Breizh (1637 - 1716)
Situation géographique : Voie d'orientation Sud – Nord partant du croisement des rues Du Guesclin et de l'Hermine, dans le prolongement Nord de la rue de l'Horloge et aboutissant au croisement des rues de Toulouse et La Fayette et dans le prolongement Sud de la rue du Champ-Jacquet.		
Boulevard de Chézy Ingénieur du Canal d'Ille-et-Rance	Boulevard de Chézy Ingénieur et Hydraulicien (1718 - 1798)	Boulouard Chézy Ijinour ha Hidroliker (1718 - 1798)
Situation géographique : Voie d'orientation Sud-Nord partant du Carrefour Jouault à l'Ouest de la place du Bas des Lices, dans le prolongement Nord du quai Saint-Cast et aboutissant sur la rive Sud de la rue de Saint-Malo.		
Square Claire et Guy Champollion Universitaire et Médecin	Square Claire et Guy Champollion Universitaire (1920 - 2003) Médecin (1921 - 1975)	Skwar Claire ha Guy Champollion Skolveuriadez (1920 - 2003) Mezeg (1921 - 1975)
Situation géographique: Pour un espace-vert à l'arrière des propriétés de 6 au 18 et du 30A au 30I de la rue Marc Sangnier, à l'Ouest, au Nord et à l'Est et limité au Sud par l'allée Valentin Guillerm		

Rue de Coëtquen Femme du duc de Duras	Rue de Coëtquen Comte de Combourg Lieutenant Général des armées du Roi (1678 - 1727)	Straed de Coëtquen Kont Komborn Pennletanant armeoù ar Roue (1678 - 1727)
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest – Est, partant du Sud-Est de la place de la Mairie, au niveau Nord de la rue d'Orléans et aboutissant au croisement des rues Edith Cavell et Jean Jaurès, dans le prolongement vers l'Ouest de la rue du Vau Saint-Germain..		
Allée de Coïmbra	Allée de Coïmbra Ville du Portugal	Alez Coïmbra Kêr e Portugal
Situation géographique : Voie d'orientation Nord – Sud-Ouest, partant de la rive Sud du boulevard du Portugal et se terminant en impasse.		
Rue de la Cordelière	Rue de la Cordelière Vaisseau de Primauguet	Straed La Cordelière Lestr Porzhmoger
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest –Est, partant de la rive Est, rue de la Salle Verte et aboutissant sur la rive Ouest, entre le 33 bis et le 35, rue Nantaise.		
Rue Docteur Calmette Savant (1863 - 1934)	Rue Docteur Calmette Savant (1863 - 1933)	Straed Doktor Calmette Gouizieg (1863 - 1933)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Ouest – Sud-Est, partant de la rive Sud-Ouest, de la rue de Vern et aboutissant sur la rive Nord, rue Pierre Sémard.		
Rue Docteur Delacour Directeur de l'Ecole de Médecine (1829 - 1902)	Rue Docteur Delacour Directeur de l'Ecole de Médecine (1826 - 1902)	Straed Doktor Delacour Rener ar Skol Vezegiezh (1826 - 1902)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Ouest – Sud-Est, partant de la rive Ouest, entre les 120 et 122, boulevard de Verdun et aboutissant au rond-point situé au croisement avec les rues Bourgault-Ducoudray et Anatole France.		
Square Docteur Guérin Co-inventeur du vaccin B.C.G. (1912 - 1961)	Square Docteur Guérin Co-inventeur du vaccin B.C.G. (1872 - 1961)	Skwar Doktor Guérin Kengavadenner ar vaksin B.C.G. (1872 - 1961)
Situation géographique : Pour un espace délimité à l'Ouest par la rue Nadault de Buffon, au Nord, par la promenade des Bas-Jardins, à l'Est à l'arrière des propriétés du 16 au 26, rue Pierre Amys et au Sud, par la promenade des Bonnets Rouges		
Avenue du Doyen Colas Ancien Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes	Avenue Doyen Collas Doyen de la Faculté des Lettres de Rennes (1874 - 1962)	Bali Dean Collas Dean Kevrenn al Lizhiri Roazhon (1874 - 1962)
Situation géographique : Voie d'orientation Est – Ouest, partant de la rive Ouest de l'avenue Gaston Berger et aboutissant sur la rive Est de l'avenue Sir Winston Churchill.		
Quai Dujardin Naturaliste (1840 - 1860)	Quai Dujardin Naturaliste (1801 - 1860)	Kae Dujardin Naturour (1801 - 1860)
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest – Est, le long de la rive Nord de la Vilaine, partant de l'angle Sud-Ouest de la place Pasteur et aboutissant au croisement de rue Hardouin de Chartres, dans le prolongement vers l'Ouest de l'avenue Aristide Briand		
Rue Edith Cavell Infirmière héroïque (1866 - 1915)	Rue Edith Cavell Infirmière fusillée par les allemands (1865 - 1915)	Straed Edith Cavell Klañvdiourez bet fuzuilhet gant an Alamaned (1865 - 1915)
Situation géographique : Voie d'orientation Sud – Nord, partant du croisement avec les rues de Coëtquen et du Vau Saint-Germain, dans le prolongement vers le Nord de la rue Jean Jaurès et aboutissant place du Parlement de Bretagne.		

Allée d'Estrémadure	Allée d'Estrémadure Communauté autonome d'Espagne	Alez Extremadura Kumuniezh emren e Spagn
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud et Ouest-Est partant du boulevard du Portugal et se terminant en impasse.		
Square des Etats Généraux	Square des Etats Généraux Assemblées des représentants des peuples de France (1789)	Skwar ar Stadoù-meur Bodadennoù dileuridi pobloù Frañs (1789)
Situation géographique : Pour un espace délimité à l'Ouest par le lycée professionnel Jean Jaurès, au Nord par la rue Victor Rault, à l'Est, par la rue Le Guen de Kerangal et au Sud, à l'arrière des propriétés de la rue Prosper Proux.		
Square Etienne -Eusèbe-Joseph Huard Député du Tiers aux Etats Généraux (1752 - 1789)	Square Etienne Huard Député du Tiers aux Etats Généraux (1752 - 1789)	Skwar Etienne Huard Kannad an Trede-stad er Stadoù-meur (1752 - 1789)
Situation géographique : Voie en boucle d'orientation Sud- Nord, partant et aboutissant sur la rive Nord de la rue du Poirier Nivet.		
Chemin Eugène Bigot Chef d'Orchestre et Compositeur (1888 -)	Chemin Eugène Bigot Chef d'Orchestre et Compositeur (1888 - 1965)	Hentig Eugène Bigot Penn laz-seniñ ha Sonaozour (1888 - 1965)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Est – Sud-Ouest, partant de la rive Ouest de a rue de la Lande du Breil et aboutissant sur la rive Nord du chemin rural n°4, de la Voie Communale 6 à la Gaucherais		
Square Fernand Labori Avocat Défenseur d'Alfred Dreyfus (1860 - 1917)	Square Fernand Labori Avocat d'Alfred Dreyfus (1860 - 1917)	Skwar Fernand Labori Alvokad da Alfred Dreyfus (1860 - 1917)
Situation géographique : Voie en "U" inversé partant et aboutissant sur la rive Nord de la rue Doyen Albert et Pierre Bouzat.		
Rue Fernand Robert Professeur de grec à l'Université	Rue Fernand Robert Professeur de grec à l'Université (1908 - 1992)	Straed Fernand Robert Kelenner gresianeg er Skol-veur (1908 - 1992)
Situation géographique : Voie d'orientation Est – Ouest, partant du croisement avec la rue André Malraux et l'avenue du Bois Labbé et aboutissant au rond-point situé au croisement de la route des Champs Rotis et la rue de la Lande du Breil.		
Square Francis Pellerin (1927 – 1998)	Square Francis Pellerin Sculpteur (1915 – 1998)	Skwar Francis Pellerin Skultour (1915 – 1998)
Situation géographique : Pour un espace délimité au Nord-Ouest par l'arrière des propriétés, entre le 164 et le 182, de la rue de Fougères, au Nord-Est, par l'arrière des propriétés, entre le 6 et le 16 de l'allée Doyen Antoine Dupuis, au Sud-Est et Sud-Ouest, par le parc de Maurepas et aboutissant au Sud sur la rive Nord-Est du boulevard Paul Painlevé.		
Rue Gabriel Germain Professeur d'Université	Rue Gabriel Germain Professeur d'Université (1903 - 1978)	Straed Gabriel Germain Kelenner Skol-veur (1903 - 1978)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Est – Sud-Ouest, partant du rond-point situé à la jonction de la rue et de la route de Saint-Malo et aboutissant au rond-point situé au croisement des Avenues Germaine Dulac et André Mussat		

Avenue Général George S. Patton Libérateur américain de Rennes le 4 Août 1944	Avenue Général George S. Patton Libérateur américain de Rennes le 4 Août 1944 (1885 - 1945)	Bali Jeneral George S. Patton Amerikan, dieubet Roazhon gantañ d'ar 4 a viz Eost 1944 (1885 - 1945)
Situation géographique : Voie d'orientation Sud-Ouest – Nord-Est, partant du croisement avec la rue de la Motte-Brûlon et du boulevard Volney, dans le prolongement Nord de la rue d'Antrain et aboutissant en limite de commune avec Saint-Grégoire, au lieu-dit Maison-Blanche.		
Square Général John S. Wood Libérateur de Rennes(1888-1966)	Square Général John S. Wood Libérateur américain de Rennes le 4 août 1944 (1888-1966)	Skwar Jeneral John S. Wood Amerikan, dieubet Roazhon gantañ d'ar 4 a viz Eost 1944 (1888-1966)
Situation géographique : Pour un espace délimité à l'Ouest, par l'avenue Général George S. Patton, au Nord, par un espace vert, à l'Est, par l'IME et au Sud, par l'IME, le square François-Alexis Rio et l'arrière d'une propriété privée située au 330 avenue Général George S. Patton.		
Avenue Général Leclerc Commandant la 2ème D.B. (1902-1947)	Avenue Général Leclerc Maréchal de France Commandant la 2ème D.B. (1902-1947)	Bali Jeneral Leclerc Marichal a Frañs Penn an 2 ^l R.H. (1902-1947)
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest – Est, partant du croisement avec les boulevards de Metz et de Strasbourg, dans le prolongement de la rue de Paris et aboutissant en limite de commune avec Cesson-Sévigné.		
Rue Georges Cadoudal (1771-1804)	Rue Georges Cadoudal Officier royaliste (1771-1804)	Straed Jord Kadoudal Ofiser roueelour (1771-1804)
Situation géographique : Voie en courbe d'orientation Est – Nord-Ouest, partant de la rive Ouest de la rue Vaneau et aboutissant sur la rive Est de la rue du Père Lebreton.		
Allée Georges de La Tour	Allée Georges de La Tour Peintre (1593 - 1652)	Alez Georges de La Tour Livour (1593 - 1652)
Situation géographique : Allée piétonne située à l'arrière des immeuble située du 11 au 29, rue de la Marbaudais, d'orientation Sud – Nord partant du boulevard Emmanuel Mounier et aboutissant allée de Maurepas.		
Rue Gouverneur Général Yves Châtel (1885-1945)	Rue Gouverneur Général Yves Châtel Représentant de la France dans ses colonies ou territoires (1885-1944)	Straed Penngouarnour Yves Châtel Dileuriad Frañs en he zrevadennoù ha tiriadoù (1885-1944)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord – Sud, partant de la rive Sud de la rue Gouverneur-Général Félix Éboué et aboutissant rue du Bobénil.		
Impasse Guillaume Lejean Explorateur (1824-1871)	Rue Guillaume Lejean Explorateur (1824-1871)	Straed Guillaume Lejean Ergerzher (1824-1871)
Situation géographique : Voie d'orientation Sud-Ouest – Nord-Est partant entre le 30 et le 32, de la rive Est du boulevard de Metz et aboutissant au feu, sur la rive Ouest de la rue Danton.		
Rue Guynemer Héros de l'Aviation Guerre 1914-1918	Rue Guynemer Héros de l'Aviation Guerre 1914-1918 (1894-1917)	Straed Guynemer Haroz en Nijerezh Brezel 1914-1918 (1894-1917)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Sud, sur la rive Sud de la rue Victor Rault et aboutissant sur la rive Nord du Boulevard Albert 1 ^{er} .		

Square Hyacinthe Lorette (1794-1872)	Square Hyacinthe Lorette Dessinateur paysagiste rennais (1794-1872)	Skwar Hyacinthe Lorette Tresour gweledvaour Roazhonat (1794-1872)
Situation géographique : Pour un espace-vert délimité, à l'Ouest par la rue Nantaise, au nord, par la limite Sud de la propriété du 8b, Rue Nantaise et la Tour du Chesne, au Nord-Est, par la limite de l'ancien Hôtel d'Artillerie, à l'Est, par la rue de la Monnaie et au Sud, l'espace de la Croix de la Mission.		
Place Hyacinthe Perrin Architecte (1877 - 965)	Place Hyacinthe Perrin Architecte (1877 - 1965)	Plasenn Hyacinthe Perrin Tisavour (1877 - 1965)
Situation géographique : Pour le parvis de l'église Sainte-Thérèse, entre le 63 rue Bigot de Préameneu et le groupe scolaire Saint-Jean Sainte-Thérèse		
Allée Léon Harmel Industriel, pionnier du catholicisme social (1867 - 1961)	Allée Léon Harmel Industriel, pionnier du catholicisme social (1829 - 1915)	Alez Léon Harmel Industriour, diaraoger er gatoligiezh sokial (1829 - 1915)
Situation géographique : Voie en impasse d'orientation Sud – Nord-Ouest, partant entre le 117 et 121, de la rive Nord de la rue de Fougères		
Rue Liothaud Bienfaiteur des Pauvres	Rue Liothaud Bienfaiteur des Pauvres (1832 - 1900)	Straed Liothaud Madoberour ar Beorien (1832 - 1900)
Situation géographique : Voie d'orientation Est – Sud-Ouest, partant entre le 4 et 6 de la rive Ouest de la rue Mauduit Duplessix et aboutissant sur la rive Est de la rue Vaneau.		
Square Louis Boulanger	Square Louis Boulanger Résistant Mort en Déportation (1916 - 1945)	Skwar Louis Boulanger Rezistant Marvet e Deportadur (1916 - 1945)
Situation géographique : Pour un espace d'orientation Nord-Ouest – Sud-Est, partant de la rue Doyens Albert et Pierre Bouzat, délimité au Nord, par le square Marcel-Henri Lebouc, au Sud-Est, par un plan d'eau et au Sud, par le square Pedro Florès-Cano		
Rue Louise de Bettignies Jeune fille héroïque Guerre 1914-1918	Rue Louise de Bettignies Jeune fille héroïque Guerre 1914-1918 (1880-1918)	Straed Louise de Bettignies Plac'h yaouank kadarn Brezel 1914-1918 (1880-1918)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord – Sud, partant entre le 12 et 14, de la Rive Sud de la rue Victor Rault et aboutissant entre le 9 et 13, de la rive Nord du Boulevard Albert 1er		
Rue Louis Tiercelin Homme de Lettres (1849 - 1915)	Rue Louis Tiercelin Homme de Lettres (1846 - 1915)	Straed Louis Tiercelin Lennegour (1846 - 1915)
Situation géographique : Voie d'orientation Nord-Ouest – Sud-Est, partant entre le 123 et le 125, sur la rive Ouest, de la rue de Nantes (boulevard Georges Pompidou) et aboutissant, entre le 31 et le 35, sur la rive Nord, rue Ange Blaize.		
Rue Lucien Decombe Historien de Rennes (1837 - 1906)	Rue Lucien Decombe Historien de Rennes (1834 - 1906)	Straed Lucien Decombe Istorour Roazhon (1834 - 1906)
Situation géographique : Voie d'orientation Ouest – Est, partant du croisement avec les boulevards Solferino et René Laënnec et aboutissant sur la rive Sud-Ouest de la rue Saint-Hélier		